COMITÉ RÉGIONAL DE MIDI-PYRÉNÉES NATATION ESTIVALE

Comité Régional Midi-Pyrénées Natation Estivale

Programme sportif 2015

Équipe Midi-Pyrénées 2014

Table des Matières

Table des Matières 1
Les mots des Présidents 2
Préambule 3
Contacts utiles 4
Calendrier 2015 5
La saison d'un seul coup d'œil 6
Catégories d'âge 7
Règlements Généraux 8
Ecole de Natation Française 10
Classement National des clubs d'été 11
Officiels des clubs de Natation Estivale 12
Formations ENF et officiels 14
Meeting Sprint 15
Challenge Yvette Andrada 16
Challenge Yvette Andrada (Programme) 17
Pass'Sports de l'eau 18
Meeting régional de demi-fond 19
Coupe Régionale Interclubs Minimes et plus jeunes, et Triathlon 20
Coupe Régionale Interclubs Minimes et plus jeunes, et Triathlon (Programme) 21
Pentathlon 22
Championnats Interclubs Toutes Catégories 23
Championnats Interclubs (Programme) 24
Pass'Sports de l'eau 25
Critériums des Pyrénées 26
Championnats des Pyrénées 27
Championnats des Pyrénées (Programme 1ère journée) 28
Championnats des Pyrénées (Programme 2ème journée) 29
Coupe de France des Régions 30
Annexes 31
Records des Pyrénées Garçons 32
Records des Pyrénées Garçons (suite) 33
Records des Pyrénées Filles 34
Records des Pyrénées Filles (suite) 35
Règlements nationaux 36
Fiches d'engagement Super Trophée Sprint 38

Les mots des Présidents

Chers amis,

Parmi toutes les disciplines administrées par le Comité Régional Midi-Pyrénées de Natation, la Natation Estivale est probablement celle qui est amenée à connaître les plus grandes évolutions durant les prochaines années.
Evolutions structurales d'abord car, aujourd'hui, le parc de piscines estivales en Midi-Pyrénées est vieillissant et les collectivités territoriales qui sont maîtres d'ouvrage de leur rénovation s'interrogent sur l'ampleur de l'investissement au regard du contexte financier. C'est ainsi que le concept de bassins nordiques apparaît comme un bon compromis : il nécessite des travaux de rénovation rapides, à moindre coût et permet, à terme, une mise en service annuelle plus longue, d'une durée de 7 à 8 mois, grâce notamment aux performances calorifiques accrues de ce type de bassins.
Evolutions techniques ensuite car la Natation Estivale reste avant tout une pratique sportive d'animation et de promotion où la recherche de la performance ne doit plus être le premier objectif. L'Ecole de Natation Française, garante d'une pratique multidisciplinaire sanctionnée par différents tests, doit en revanche être développée au sein de la Natation Estivale avec, en parallèle, une réflexion pour offrir un programme sportif à la fois original, ludique et audacieux en termes de contenu et d'épreuves.
Evolutions sociétales enfin, car, d'ici quelques temps, la construction de bassins nordiques, en lieu et place de structures existantes, entraînera une augmentation de la fréquentation de ceux-ci qui devra être captée pour permettre la pratique des activités de la natation partout et au plus grand nombre.
Les challenges à relever s'avèrent nombreux ! Le Comité Régional Midi-Pyrénées de Natation souhaite s'y engager à vos côtés, en collaboration avec les collectivités territoriales et la Fédération Française de Natation pour que vive et se développe la Natation Estivale.
A toutes et à tous, excellente saison estivale 2015 ... avant des saisons qui seront bien plus longues à l'avenir !

Bernard Dalmon
Président du Comité régional de natation Midi-Pyrénées

2015 : nouvelle Coupe de France des Régions

La saison 2014 a vu une hausse du nombre de licenciés, espérons que la tendance se confirmera en 2015.

Cet été ce sont les nageurs nés en 2005 qui auront l'obligation d'être titulaires du Pass'compétition pour participer aux compétitions du programme national.

Le Challenge Yvette Andrada a été repensé l'an dernier, la nouvelle formule ayant donné satisfaction l'expérience sera poursuivie avec quelques améliorations.

Notre région avait proposé et initié la mixité lors des compétitions par équipe, cette innovation s'est généralisée jusqu'à la coupe de France des régions.

Les championnats interclubs des minimes ainsi que les toutes catégories ont été une réussite, de nombreux clubs ayant amené plusieurs équipes, certains se groupant afin de constituer des équipes bannières.

La sélection régionale obtient une excellente seconde place à la coupe de France d'Hasparren, tous nos nageurs ont eu un comportement exemplaire mais la palme revient aux deux équipes masculines qui ont terminé premières.

Cette année à Chalonnes sur Loire une nouvelle formule sera mise en place , un cinquante mètres dans chaque nage ainsi qu'un quatre cents mètres nage libre feront leur apparition.

Je souhaite une bonne saison à tous les acteurs de la natation estivale.

Jean-Pierre Cusinato
Président de la Commission régionale de Natation Estivale

Préambule

Vous tenez entre les mains le Programme Sportif 2015 des compétitions de Natation Estivale de Midi-Pyrénées. Lisez **soigneusement** chaque règlement et n'hésitez pas à contacter (téléphone, mail,…) l'un des responsables pour des précisions supplémentaires.

Voici quelques points qui ont été précisés lors de la réunion générale des clubs d'été qui a préparé ce Programme :

- Les clubs d'été ont la possibilité de participer aux Championnats départementaux d'été, chacun dans son département (20 et/ou 21 juin 2015).

- Il a été décidé d'ouvrir les compétitions du Programme régional à tous les nageurs licenciés pour la saison en cours, mais seuls les nageurs licenciés dans un club de Natation Estivale de Midi-Pyrénées pourront prendre part aux différents classements (voir Règlements généraux, article 1).

- Le Challenge Andrada a de nouveau subi des modifications. Les épreuves de relais ont été conservées pour le challenge. Puis, il y aura des épreuves plus ludiques.

- Le 400 mètres nage libre a été rajouté aux Championnats des Pyrénées. Ce sera la première épreuve du samedi matin pour les filles, du dimanche matin pour les garçons.

- Les temps de qualification pour les Championnats des Pyrénées ont été supprimés.

- Pour les nageurs nés en 2004 et après, seules seront homologuées les performances des nageurs titulaires du Pass'Compétition (règlement fédéral).

- Des séries de Pass'Compétition pourront être organisées à chaque compétition régionale avant le début des épreuves, et en fonction des inscriptions envoyées par les clubs au responsable informatique de la compétition au minimum 48 heures avant le jour de la compétition. Ne pourront participer à ces séries que les nageurs titulaires du Pass'Sports de l'eau.

- Pour les défilés des Critériums, les clubs désirant faire leur passage sur une musique personnalisée devront fournir celle-ci au minimum **huit jours auparavant** au secrétariat de la compétition précédente ou l'envoyer à cette date à Didier Meslet par mail (format MP3 souhaité).

- Toutes les compétitions pourront être suivies sur le direct live FFN à l'adresse : http://www.liveffn.com/cgi-bin/liste_live.php.

- La sélection régionale 2015 sera faite en deux temps. Au 15 août, les clubs recevront une liste large de nageurs sélectionnables. La sélection définitive sera faite lors des Championnats des Pyrénées.

Rappels :
A chaque compétition, une session de formation d'officiels C peut être organisée. Les candidats doivent se faire connaître au moins trois jours avant à l'adresse **officiels@mpffn.fr**. Un candidat doit être âgé de 14 ans au moins et être licencié à la FFN pour la saison en cours.
Tous les officiels du jury seront tenus d'assister à une réunion technique en présence du juge-arbitre et du délégué, ainsi que de **participer aux essais des chronomètres**, quel que soit leur poste d'affectation par la suite.

Contacts utiles

Club	Correspondants mail	Adresse électronique
Club de Bretenoux-Biars	NADAUD Alain	alainnadaud@orange.fr
Club de Castelsarrasin	PAYEN Cyril	payen.t@wanadoo.fr
Club de Decazeville	DALMON Bernard	bernard.dalmon@defi12.com
Club de Figeac	MOUILLAUD Thierry	mouillaud.thierry@meshnet.fr
	COURNAC Ludovic	lud.coucou@orange.fr
Club de Fleurance	GAURAN Maryse	g.maryse32@gmail.com
	CUSINATO Jean-Pierre	jean-pierre.cusinato@orange.fr
Club de Gourdon	ROBINET Eliane	elianerobinet@wanadoo.fr
	DE TERWANGNE Serge	serge.deterwangne@gmail.com
Club de Gramat	GRATIAS Claudine	claude.gratias@orange.fr
Club de Lafrançaise	CARRARA Ghislaine	francis.carrara@wanadoo.fr
	MESLET Didier	didier.meslet@wanadoo.fr
Club de l'Isle-Jourdain	JOBELOT Christian	chjobelot@gmail.com
Club de Marcillac-Vallon	POUGET Sylviane	pouget.thierry@wanadoo.fr
	GUILBAUD Yvan	yvan.guilbaud@wanadoo.fr
Club de Puy l'Evêque	BOUDET Suzanne	vignegrande@orange.fr
Club de Revel	ALGANS Cathy	cathy.algans@orange.fr
Club de Saint Céré	PESTEIL Christine	joel.diala@wanadoo.fr
	BERGOUGNOUX Virginie	virginiebergougnoux@voila.fr
Club de Souillac	ALBRECHT Stéphane	albrecht.stephane@orange.fr
	POUSSOU Franck	poussou.franck@free.fr

Commission régionale	Adresse électronique
CAMBONIE Fabrice	cf.natation@orange.fr
CUSINATO Jean-Pierre	jean-pierre.cusinato@orange.fr
FAUX René	renefaux46@gmail.com
GRATIAS Claudine	claude.gratias@orange.fr
JOYEUX Jean-Claude	jc.joyeux@orange.fr
MESLET Didier	didier.meslet@wanadoo.fr
MOUILLAUD Thierry	mouillaud.thierry@meshnet.fr
NADAUD Alain	alainnadaud@orange.fr
ROBINET Eliane	elianerobinet@wanadoo.fr
TREMOUILLES Jean-Pierre	tremouilles.jean-pierre@wanadoo.fr

La Natation Estivale Pyrénéenne sur le WEB :
http://natestiv. free.fr /

Calendrier 2015

Samedi 30 mai à Gourdon
Formation et recyclage officiels B

Samedi 20 et/ou dimanche 21 juin (25 mètres)
Championnats départementaux été (à voir dans les départements)

Dimanche 5 juillet à L'Isle Jourdain (25 mètres – 5 couloirs)
Meeting Sprint

Dimanche 12 juillet à Souillac (25 mètres – 5 couloirs)
Challenge Andrada

Mardi 14 juillet à Biars
Pass'Sports de l'eau

Dimanche 19 juillet à Biars (25 mètres – 5 couloirs)
Meeting de demi-fond

Dimanche 26 juillet à Saint Céré (25 mètres – 5 couloirs)
Coupe Interclubs minimes et -
Triathlon cadets, juniors, seniors

Dimanche 2 août à Castelsarrasin (25 mètres – 5 couloirs)
Pentathlon

Dimanche 9 août à Fleurance (25 mètres – 5 couloirs)
Championnats Interclubs Toutes Catégories

Samedi 15 août à Decazeville et Fleurance
Pass'Sports de l'eau

Dimanche 16 août à Decazeville (25 mètres – 6 couloirs)
Critériums des Pyrénées

Samedi 22 et dimanche 23 août à Gourdon (25 mètres – 5 couloirs)
Championnats des Pyrénées

Samedi 29 et dimanche 30 août à Chalonnes-sur-Loire (49) (25 mètres – 5 couloirs)
Coupe de France des régions de Natation Estivale

La saison d'un seul coup d'œil

Compétition	Date et lieu	Catégories concernées						
		Avenir 2006 et +	Poussins 2004/2005	Benjamins 2002/2003	Minimes 2000/2001	Cadets 1998/1999	Juniors 1995/1996/1997	Seniors 1994 et -
Meeting Sprint	5 juillet 2015 L'Isle Jourdain			oui	oui	oui	oui	oui
Challenge Andrada (poussins-benjamins)	12 juillet 2015 Souillac	oui	oui	oui				
Pass'sports de l'eau	14 juiillet 2015 Biars	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
Demi-Fond régional	19 juillet 2015 Biars	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
Coupe Minimes et -	26 juillet 2015 Saint Céré	oui (sous condition)	oui (sous condition)	oui	oui			
Triathlon	26 juillet 2015 Saint Céré					oui	oui	oui
Pentathlon	2 août 2015 Castelsarrasin			oui	oui	oui	oui	oui
Championnats Interclubs	9 août 2015 Fleurance	oui (sous condition)	oui (sous condition)	oui	oui	oui	oui	oui
Pass'sports de l'eau	15 août 2015 Decazeville Fleurance	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
Critériums des Pyrénées	16 août 2015 Decazeville	oui	oui	oui				
Championnats des Pyrénées (1)	22 août 2015 Gourdon			oui	oui	oui	oui	oui
Championnats des Pyrénées (2)	23 août 2015 Gourdon			oui	oui	oui	oui	oui
Coupe de France des régions	29 et 30 août 2015 Chalonnes-sur-Loire (49)				oui (sous condition)	oui (sous condition)		

Catégories d'âge

En rouge, les catégories pour lesquelles le Pass'Compétition est obligatoire pour l'homologation des performances.

	Age	Année
Avenir	**9 ans et moins**	**2006 et plus**
Poussin 1ère année	**10 ans**	**2005**
Poussin 2ème année	**11 ans**	**2004**
Benjamin 1ère année	12 ans	2003
Benjamin 2ème année	13 ans	2002
Minime 1ère année	14 ans	2001
Minime 2ème année	15 ans	2000
Cadet 1ère année	16 ans	1999
Cadet 2ème année	17 ans	1998
Junior 1ère année	18 ans	1997
Junior 2ème année	19 ans	1996
Junior 3ème année	20 ans	1995
Senior	21 ans et plus	1994 et moins

La Natation Estivale Pyrénéenne sur le WEB :
http://natestiv. free.fr /

Règlements Généraux

1 - Conditions de participation :

Les épreuves sont ouvertes à tous les nageurs régulièrement licenciés pour la saison en cours. **Seuls**, les nageurs licenciés dans un club de Natation Estivale de Midi-Pyrénées pourront prendre part aux différents classements.
Aucun engagement ne sera pris durant les compétitions.
Il est recommandé à chaque club de disposer d'un nombre suffisant d'accompagnateurs pour encadrer les nageurs durant la compétition.

2 - Dépôt des licences :

Pour participer à une épreuve, un nageur devra être licencié en application de l'article 19 des règlements administratifs du règlement intérieur fédéral. Les licences seront oblitérées par le Comité régional jusqu'au vendredi midi.
Après inscription sur le site Extranat, **la licence devra être oblitérée** par envoi du bordereau et du chèque correspondant au Comité Régional.
Un mail devra parvenir au Comité Régional, **exclusivement à l'adresse muriel@mpffn.fr**, et contenir les informations suivantes :
- numéro de bordereau
- banque et numéro du chèque de règlement

Simultanément, un courrier postal devra être envoyé au Comité Régional, courrier postal contenant le bordereau de licences et le chèque correspondant.
Il est demandé de ne faire qu'un envoi par semaine *dans la mesure du possible*.

2 bis - Règlement des transferts :

Pour effectuer un transfert, le club d'accueil devra enregistrer le licencié sur la base Extranat.

Un mail sera automatiquement généré et envoyé simultanément au club d'origine, au comité régional quitté et au comité régional d'accueil du licencié. Ce dernier a huit jours pour effectuer une réclamation pour suspendre la procédure de transfert. Au delà de ce délai, la licence sera homologuée dans le club d'accueil.

3 - Officiels :

Tout club participant à une compétition régionale devra présenter un ou plusieurs officiels A, B ou C.
Les clubs recevront un lien pour l'inscription de leurs officiels à chaque compétition régionale.

4 - Cahier des charges du club organisateur d'une compétition :

Le club organisateur, sous le couvert du Comité des Pyrénées, prend à sa charge :
L'équipement du bassin pour la compétition suivant les règlements de la FFN :
- lignes d'eau,
- barrières de protection,
- lignes de virages et corde de faux départ,
- sonorisation avec micro pour la chambre d'appel,
- podium pour la remise des récompenses,
- plage de départ équipée de sièges pour les nageurs et les chronométreurs, avec tables et abris (soleil et/ou pluie).
- **un (ou plusieurs) panneau(x) d'affichage pour le tableau des records des Pyrénées et les résultats imprimés au cours de la journée**

La chambre d'appel sera délimitée et couverte.
L'infirmerie sera ouverte sous la responsabilité d'un personnel qualifié (médecin, maître-nageur,...).
Le club organisateur doit fournir en outre :
- du personnel pour le secrétariat de plage (pour la journée),
- une ou deux personnes pour l'aide au secrétariat informatique (pour la journée),
- des boissons pour les officiels.

Le bassin sera disponible et préparé 1 h 30 avant le début des épreuves.

Pour les compétitions importantes, penser à inviter :
Le Maire, le Président du Comité Régional de Natation, le Président du Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS), le Directeur Départemental de la Jeunesse et des Sports, le Président du Comité Départemental de Natation, les Conseillers Généraux du canton,...

5 - Records régionaux de Natation Estivale :

Un tableau des records de Natation Estivale est tenu et est régulièrement mis à jour.

Les records individuels seront considérés par année d'âge de 12 ans à 18 ans et plus ; les records de relais seront considérés par *catégorie d'âge* à partir des benjamins (d'après les catégories d'âge fédérales).
Pour qu'un record de Natation Estivale soit valable, il devra remplir certaines conditions :

- le record devra obligatoirement être battu au cours d'une rencontre officielle homologuée dans la période du 1er mai au 15 septembre.
- le nageur devra être chronométré par au moins deux chronométreurs titulaires d'une carte d'officiel ou par le chronométrage électronique.
- un nageur issu de bassin d'hiver ou venant de l'étranger ne pourra prétendre battre un record qu'après trois saisons complètes *d'appartenance* *exclusive* à un club de Natation Estivale.
- de même, dans une équipe de relais, tous les nageurs devront appartenir de *manière* *exclusive* à un club de Natation Estivale depuis au moins trois ans.

Pour chaque record battu, le nageur ou l'équipe recevra un diplôme de Meilleure Performance Régionale le jour de la compétition ou le dimanche suivant.
La mise à jour des records se faisant manuellement, **les entraîneurs et dirigeants constatant la chute d'un record par l'un de leurs nageurs ou l'une de leurs équipes devront le signaler au secrétariat de la compétition.**
Au cas où deux nageurs battraient le même record le même jour, seul le meilleur temps sera retenu comme record, et seul le meilleur nageur recevra le diplôme de Meilleure Performance Régionale.
Un nageur qui égaliserait un record au centième près sera déclaré co-détenteur du record et recevra également un diplôme de Meilleure Performance Régionale.

6 - Engagements :

Tous les engagements devront être effectués directement sur Internet via le logiciel Extranat. Les fiches d'engagement ou listings seront imprimés par le Comité d'organisation.
Attention :
Les clubs effectuant le matin des modifications à des engagements déjà enregistrés, (ajout de nageur(s), forfait(s), etc...), devront informer la saisie informatique de ces modifications ***par écrit****.*

7 - Règlement sportif commun à toutes les compétitions du programme régional :

Dans toutes les compétitions sera appliquée la règle du « double départ », c'est à dire un seul faux départ autorisé par série, y compris pour les finales des Championnats de Pyrénées.

8 – Transmission des résultats d'une compétition et des feuilles de jury :

Les résultats de chaque compétition du programme régional seront transmis directement sur le serveur de la FFN au plus tard dans les 24 heures suivant la fin de la compétition..

9 – Prises de temps pendant les compétitions du programme régional :

Pour l'enregistrement de prises de temps lors d'une compétition, les modalités ci-dessous ont été adoptées.
Conditions de réalisation d'une prise de temps :

1 - Le club désirant effectuer une prise de temps devra en avertir le juge-arbitre en tout début de compétition.
2 - La prise de temps ne pourra être effectuée que dans une épreuve figurant déjà au programme de la compétition.
3 - La prise de temps ne pourra être effectuée que par un nageur dont la catégorie d'âge ne figure pas au programme de la compétition (pour éviter qu'un nageur effectuant déjà le maximum d'épreuves autorisées ne fasse une prise de temps supplémentaire dans la même journée).
4 - Un nageur n'aura droit d'effectuer qu'une prise de temps par réunion (demi-journée).
5 - La prise de temps a pour but soit la réalisation d'un temps qualificatif (Championnats des Pyrénées, Equipe régionale), soit une tentative de record.
6 - Le responsable de saisie informatique doit être avisé de la (ou des) prise(s) de temps autorisée(s) soit par mail au préalable, soit le matin avant le début des épreuves.
7 - La prise de temps participera aux droits d'engagement et autres pénalités (forfaits, dépassement de temps) prévues par le règlement de la compétition, mais elle ne pourra pas participer aux finales s'il y a lieu.

Aucun engagement de prise de temps ne sera ajouté pendant la compétition

10 – Compétitions interclubs locales ou départementales :

En dehors des compétitions prévues par le programme régional, les clubs ont la possibilité de participer à des rencontres interclubs amicales locales, départementales, voire interdépartementales.
Pour que les performances soient homologuées, ces rencontres sont soumises à quelques conditions :
- elles ne doivent pas être programmées le même jour qu'une compétition du programme régional si elles concernent les mêmes catégories de nageurs
- elles doivent être inscrites au calendrier régional ou à un calendrier départemental pour la saison en cours et publiées dans le programme sportif du territoire concerné.

Ecole de Natation Française

La Fédération Française de Natation, sur proposition de la commission nationale des 0/6 ans, a souhaité renforcer le dispositif de l'École de Natation Française (ENF). Ce renforcement réside dans la mise en place d'un temps de formation pour tous les jeunes de notre fédération, privilégiant l'acquisition des habiletés motrices fondamentales et nécessaires à la pratique des cinq disciplines. Au cours de ce moment de formation, le développement des habiletés motrices, issues et identifiées par les cinq disciplines, sera au cœur de nos préoccupations nationales, régionales, départementales et locales. Sur chaque territoire, nous devrons permettre à nos jeunes d'acquérir les habiletés motrices leur permettant de réussir les tests, en nous inscrivant dans une pédagogie de la réussite.

Les trois étapes de l'Ecole de Natation Française

■ **La première étape**, l' « ENF1 - Sauv'nage » - Garantir la sécurité des pratiquants. Cette première étape permet d'acquérir les compétences minimales pour assurer sa propre sécurité dans l'eau et une maîtrise des fondamentaux. À ce niveau, il est essentiel de préparer l'étape suivante (l'ENF2 - Pass'sports de l'eau) par l'exigence des objectifs visés. Ap- prendre à ne pas se contenter du minimum est une culture, une éducation qui favorise l'apprentissage de l'exigence.
■ **La deuxième étape,** l' « ENF2 - Pass'sports de l'eau » - Enrichir et capitaliser les habiletés motrices. Cette seconde étape certifie l'acquisition de compétences sportives diversifiées à travers la pluridisciplinarité.
Cette étape certifie l'acquisition de compétences complexes intégrées dans des environnements différents. L'exigence réclamée dans une discipline favorise son transfert dans une autre discipline.
■ **La troisième étape,** l' « ENF3 - Pass'compétition », propre à chaque fédération. Cette troisième étape garantit à son titulaire la capacité de se confronter aux autres, connaissance de la règle, maîtrise de toutes les techniques lui permettant de se confronter à « armes égales ». Il s'agit ici de ne pas confondre confrontation et performance. Cette dernière notion étant une expression intime de la personne. Le cahier des charges ENF remis aux clubs qui sollicitent l'agrément ENF fournit les éléments utiles pour garantir le bon déroulement de leurs actions, dans un cadre identique et conforme à l'esprit du concept. Il s'agit, entre autres, de garantir pour chaque titulaire d'un test de l'ENF d'une égalité de traitement et de jugement lors du passage des tests quelle que soit son appartenance fédérale.

Conditions d'agrément « École de Natation Française » (ENF)

Sont concernées :
- toute association affiliée à la Fédération Française de Natation ou à une des fédérations membres du CIAA qui souhaite adhérer au principe de l'ENF.

Les conditions :
- avoir renseigné et signé le formulaire de demande d'agrément et l'avoir envoyé à la fédération via le comité régional ;
- être à jour de l'affiliation ;
- s'engager à avoir au moins une personne titulaire de la qualification d'évaluateur ENF1, pour le test ENF1 - Sauv'nage.

L'agrément est délivré pour l'année sportive en cours, et renouvelé chaque année par tacite reconduction si les conditions requises par le cahier des charges sont respectées.
La FFN peut ne pas renouveler l'agrément en cas de manquement entraînant une incidence négative sur la crédibilité de la démarche. Les fédérations membres du Conseil Interfédéral seront informées de la décision.

Conditions d'organisation pour la FFN

■ L'ENF1 - Sauv'nage peut être organisé, sous la responsabilité d'un club FFN agréé ENF possédant au moins un titulaire de la formation d'évaluateur ENF1. Les organisations doivent être déclarées au Comité départemental qui peut dépêcher un délégué.
Information : l'ENF1 - Sauv'nage est admis par le Conseil Interfédéral des Sports Nautiques comme un test de « savoir nager » suffisant pour pratiquer les activités du nautisme. De même, le test de l'ENF1 - Sauv'Nage est reconnu par l'arrêté du 25 avril 2012 (NOR MENV1221832A) pour pratiquer les activités aquatiques et nautiques.
■ L'organisation de l'ENF2 - Pass'sports de l'eau est de la responsabilité du Comité départemental. Il peut être organisé par celui-ci ou confié à un club agréé ENF possédant au moins un titulaire de la formation d'évaluateur ENF2. Le passage de test se déroule sous la responsabilité et en la présence d'un représentant du Comité départemental ou régional de la FFN, lui-même titulaire de l'évaluateur ENF2.
Rappel : L'ENF2 - Pass'sports de l'eau est admis en équivalence du test technique préalable à l'entrée en formation du brevet professionnel jeunesse et sports des activités aquatiques et de la natation (BP AAN), la stricte application des conditions d'obtention du test participe à sa crédibilité.
■ L'organisation de l'ENF3 - Pass'compétition est de la responsabilité du Comité régional. Il peut être organisé par le Comité régional ou départemental. Le passage de test se déroule sous la responsabilité et en la présence d'un représentant du Comité régional de la FFN, lui-même titulaire de l'évaluateur ENF3.

Classement National des clubs d'été

Désormais, le CNC se décline en trois grands thèmes :
- compétitions par équipes
- classement du Trophée Elite
- classement individuel des compétiteurs

1 - <u>Classement des compétitions par équipes</u> :
Compétitions concernées : interclubs minimes et plus jeunes, et toutes catégories.
Le premier club au classement national cumulé de points de l'ensemble de ses équipes des interclubs totalise 2000 points. Il en est de même pour les interclubs benjamins, les interclubs minimes et les interclubs toutes catégories.
Mode de calcul :
- 2000 points au premier et 1 point au dernier (1500ème)
- du 1er au 11ème : 10 points de moins par place
- du 12ème au 51ème : 4 points de moins par place
- du 52ème au 101ème : 3 points de moins par place
- du 102ème au 291ème : 2 points de moins par place
- du 292ème au 1500ème : 1 point de moins par place

Attention : Un nageur transféré dans la saison d'un club d'hiver vers un club d'été ne pourra participer à aucune compétition par équipes (Coupe interclubs, Championnats Interclubs ou Coupe de France des régions) la saison de son transfert.

2 - <u>Classement du Trophée Elite</u> :
Ce classement prend en compte les vingt premiers nageurs classés toutes catégories confondues dans les rankings nationaux de toutes les épreuves individuelles à l'issue de chaque saison. Toutes les compétitions en bassin de 25 mètres seront prises en compte.
Barême :
Le premier se voit attribuer 42 points, le deuxième 40 points.
A partir du troisième (39 points, un point de moins à chaque place jusqu'au 20ème (21 points).

3 - <u>Classement individuel des compétiteurs</u> :
Toutes les compétitions départementales et régionales de Natation Estivale sont prises en compte, y compris la Coupe de France.
Seul le meilleur classement du nageur est pris en compte. Les points obtenus par chaque nageur s'ajoutent pour donner un total de points au club.
Pour être classé dans la série, il faut avoir réalisé deux performances de la grille correspondante dans deux épreuves différentes.
Grille de calcul :
- performance inférieure ou égale à 199 points : 5 points
- performance d'une valeur comprise entre 200 et 449 points : 20 points
- performance d'une valeur comprise entre 450 et 649 points : 40 points
- performance d'une valeur comprise entre 650 et 799 points : 80 points
- performance d'une valeur supérieure à 800 points : 160 points

.

Officiels des clubs de Natation Estivale

Généralités :

Les formations des officiels B et C sont faites par des formateurs départementaux ou régionaux. La formation des officiels A est faite au niveau régional.

Un candidat à une formation doit faire une demande auprès d'un formateur départemental ou régional ou de son Comité départemental (B et C), ou auprès du Comité régional (A).

Toute formation est faite en deux volets : une formation théorique (avec examen écrit pour les officiels B et A), et une validation pratique en compétition.

Officiel C :

Conditions de passage de l'examen :

1 . Avoir 14 ans révolus le jour de l'examen pratique.
2 . Etre licencié à la FFN pour la saison en cours.
3 . Faire acte de candidature auprès d'un formateur ou de son Comité Départemental.

Examen :

Le candidat suit tout d'abord une formation théorique sur les rôles et devoirs du chronométreur.

L'examen consiste en une prise de 40 temps de course (courses de plus de 400 mètres déconseillées) en doublure avec deux chronométreurs officiels déjà titulaires de la carte d'officiel A, B ou C. Le temps du candidat sera pris en compte dans la détermination du temps officiel (règle des trois chronométreurs).

Les écarts entre les temps du candidat et les temps officiels déterminent le succès ou l'échec à l'examen.

Modalités :

Toute personne remplissant les conditions ci-dessus désireuse de passer cet examen devra faire une demande auprès d'un formateur ou de son Comité Départemental. Lors de la formation théorique, elle devra être munie d'un chronomètre en état de marche et d'un stylo.

Remarque : Des formations d'officiels C pourront être organisées à chaque compétition du Programme régional. Les candidats devront en faire la demande au moins trois jours avant à l'adresse officiels@mpffn.fr.

Officiel B :

Conditions de passage de l'examen :

1 . Avoir 16 ans révolus le jour de l'examen.
2 . Etre licencié à la FFN pour la saison en cours.
3 . Faire acte de candidature auprès d'un formateur ou de son Comité Départemental.

Examen :

L'examen se décompose en deux parties distinctes : un examen écrit et quatre épreuves pratiques (chronométrage comme l'épreuve pratique de l'officiel C ; contrôleur aux virages, une fois côté départs et une fois côté virages, et juge à l'arrivée).

Modalités :

Toute personne remplissant les conditions ci-dessus désireuse de passer cet examen devra faire une demande auprès d'un formateur ou de son Comité Départemental.

Elle sera convoquée pour une session de formation théorique d'une demi-journée. Lors de la formation théorique, elle devra être munie d'un chronomètre en état de marche et d'un stylo.

A l'issue de cette formation, elle sera autorisée à se présenter à l'examen écrit (au minimum quinze jours pleins après la formation).

L'examen écrit se présente sous forme d'un questionnaire de 55 questions. Dix mauvaises réponses maximum sont tolérées. Une réponse incomplète est considérée comme fausse.

Seule, la réussite à l'examen écrit autorise le passage des épreuves pratiques. Le candidat reçu à l'examen théorique recevra une feuille de collecte des épreuves pratiques, et une feuille d'épreuve pratique de chronométrage.

Les feuilles de collecte des épreuves pratiques, une fois entièrement complétées, devront être retournées au formateur qui a pris la formation en charge.

Remarque :

Les candidats Officiel B déjà titulaires de la carte d'Officiel C sont dispensés de l'épreuve pratique de chronométrage.

Officiel A :

Conditions de passage de l'examen :

1 . Avoir 18 ans révolus le jour de l'examen.

2 . Etre licencié à la FFN pour la saison en cours.

3 . Etre titulaire de la carte d'Officiel B et avoir participé en tant que tel au jury d'au moins huit réunions par saison depuis au moins deux saisons. Les candidats peuvent donc seulement se présenter au début de leur troisième saison en tant qu'officiel B.

4 . Faire acte de candidature auprès du Comité Régional.

Examen :

L'examen se décompose en deux parties distinctes : un examen écrit et sept épreuves pratiques (juge-arbitre, starter, juge de nages, chacune étant réalisée deux fois, et superviseur de la salle de contrôle à n'effectuer qu'une seule fois).

Modalités :

Toute personne remplissant les conditions ci-dessus désireuse de passer cet examen devra faire une demande écrite auprès du Comité Régional (mail : officiels@mpffn.fr).

Elle sera convoquée pour une session de formation théorique d'une journée. Lors de la formation théorique, elle devra être munie d'un chronomètre en état de marche et d'un stylo.

A l'issue de cette formation, elle sera autorisée à se présenter à l'examen écrit (au minimum quinze jours pleins après la formation).

L'examen écrit se présente sous forme d'un questionnaire de 74 questions. Dix mauvaises réponses maximum sont tolérées. Une réponse incomplète est considérée comme fausse.

Seule, la réussite à l'examen écrit autorise le passage des épreuves pratiques. Le candidat reçu à l'examen théorique recevra une feuille de collecte des épreuves pratiques.

La feuille de collecte des épreuves pratiques, une fois entièrement complétée, devra être retournée au formateur régional qui a pris la formation en charge.

Conditions de renouvellement :

Le renouvellement des cartes d'officiel A, B ou C est soumis aux conditions suivantes :

- avoir au préalable déposé sa licence auprès du Comité Régional.
- officiels C : avoir officié au moins 4 réunions au cours de la saison précédente
- officiels A et B : avoir officié au moins 8 réunions au cours de la saison précédente

Un officiel qui n'aura pas son quota de réunions devra suivre un recyclage pour faire valider sa carte.

De plus, tous les officiels A et B devront participer à un recyclage au moins une fois tous les deux ans ainsi qu'à chaque modification importante de règlement.

Formateurs départementaux :

Un candidat à une formation d'officiel B ou C peut suivre la formation avec un formateur d'un autre département pour convenance de date ou par manque de disponibilité du formateur de son département.

Aveyron :
Bernard DALMON
e-mail : bernard.dalmon@defi12.com
Alain FELZINE
e-mail : alain.felzine@sfr.fr

Gers
Henri BERGERET
e-mail : bergeret.henri@yahoo.com
Jean-Paul FALZON
e-mail : mjp.falzon@cegetel.net

Haute-Garonne :
Gérard BOULONNAUD
e-mail : marsouins31@aol.com
Marie-Thérèse FAUGERE
e-mail : maite.faugere853@orange.fr
André RELLA
e-mail : cd31natation@wanadoo.fr
Edouard FERNANDES
e-mail : edouardtoac@gmail.com

Lot :
Patrick PONSART
e-mail : patrick.ponsart46@orange.fr
Bernard FOUILLE
e-mail : fouille.bernard@orange.fr

Tarn-et-Garonne et CRMP :
Didier MESLET
e-mail : didier.meslet@wanadoo.fr

Formation-recyclage officiels

1 - Date et lieu : Le samedi 30 mai à Gourdon

2 – Formation et recyclage d'officiels B :
Formation et recyclage d'officiels B de 14 heures à 17 heures 30.
Les inscriptions pour le recyclage et les formations sont à adresser à l'adresse mail **officiels@mpffn.fr**.

- Formation officiels B-C :
Les candidats doivent être âgés de 16 ans minimum le jour de l'examen écrit qui ne peut avoir lieu moins de quinze jours après la formation théorique, et être régulièrement licenciés pour la saison en cours.
Ils doivent être munis d'un chronomètre en état de marche et du nécessaire pour prendre des notes.

- Recyclage officiels B :
Tous les officiels B sont tenus de suivre un recyclage au moins une fois tous les deux ans pour valider leurs cartes. Les officiels n'ayant pas suivi de recyclage depuis le 16 septembre 2013 sont tenus d'en suivre un cette saison.

Les formations sont gratuites pour les candidats.

Meeting Sprint

1 - Date et lieu : Le 5 juillet à L'Isle-Jourdain (☎ : 05-62-07-24-71)

2 - Catégories d'âge : Garçons et filles Benjamins, Minimes, Cadets, Juniors-Seniors (ces deux catégories classées ensemble)

3 - Epreuves et règlement : 50 papillon - 50 dos - 50 brasse - 50 nage libre

Un nageur pourra participer aux 4 épreuves en séries, mais ne pourra être qualifié qu'à 2 finales.

Toutes les séries seront nagées toutes années d'âge confondues. Le classement par *catégorie d'âge* sera fait à l'issue des épreuves.

Pour chaque épreuve, il y aura trois finales différentes : benjamins, minimes, cadets-juniors-seniors.

4 - Récompenses : Une médaille aux trois premiers des finales de chaque épreuve et de chaque catégorie de l'après-midi.

5 - Engagements : Directement par Extranat ; les engagements devront être validés et le bordereau édité avant la date limite. Toutefois, des engagements supplémentaires ou modifications d'engagement pourront être envoyés après cette date et jusqu'à **la veille de la compétition à midi** par mail à l'adresse : **engagements@mpffn.fr**.

6 - Droits d'engagement et amende : 2 € par épreuve individuelle. Pas de droit d'engagement supplémentaire pour les finales.
Amende de 2 € par forfait non déclaré.
Amende de 15 € pour non présentation d'officiel.

Super Trophée Sprint

7 - Catégories d'âge :
Pour le Super Trophée Sprint, il y aura trois groupes :
Groupe 1 : garçons et filles benjamins.
Groupe 2 : garçons et filles minimes.
Groupe 3 : garçons et filles cadets, juniors et seniors.

8 - Engagements - Règlement :

Les inscriptions se feront le jour de la compétition au secrétariat **au plus tard à 11 heures** en déposant les fiches spécifiques dûment remplies (voir fiches en annexe). Pas de droit d'engagement. **Tout forfait de dernière minute sera interdit sous peine d'amende** de 3,20 € (sauf cas de force majeure).

Il y aura un tableau garçons et un tableau filles pour chaque groupe. Les courses se dérouleront en séries de 4 ou 5 selon le nombre total de nageurs. Les 2 premiers de chaque série seront qualifiés pour le tour suivant jusqu'aux demi-finales et finales composées de deux nageurs seulement. La finale déterminera le vainqueur de chaque groupe.

Un tirage au sort sera effectué pour chaque tableau avant le début du Super Trophée.

9 - Récompenses :

Les deux finalistes de chaque groupe seront récompensés.

10 - Epreuves : 50 nage libre par élimination directe.

Programme de la journée

Matin

Ouverture de la piscine	:	9 h 00
Composition du jury	:	9 h 30
Début des épreuves	:	10 h 00 précises

Séries

50 nage libre	**1** - Filles	**2** - Garçons
50 dos	**3** - Filles	**4** - Garçons
50 brasse	**5** - Filles	**6** - Garçons
50 papillon	**7** - Filles	**8** - Garçons

Après-Midi

Finales par catégorie

50 nage libre	**1** - Filles	**2** - Garçons
50 dos	**3** - Filles	**4** - Garçons
50 brasse	**5** - Filles	**6** - Garçons
50 papillon	**7** - Filles	**8** - Garçons

Super Trophée Sprint

Challenge Yvette Andrada

1 - Date et lieu : Le 12 juillet à Souillac (☎ : 05-65-37-82-47)

2 - Catégories d'âge : Filles et Garçons Avenir, Poussins et Benjamins

3 - Epreuves :

Avenir	Relais 4 x 25 Papillon, Dos, Brasse et Nage libre
Poussins	Relais 4 x 50 Papillon, Dos, Brasse et Nage libre
Benjamins	Relais 4 x 50 Papillon, Dos, Brasse et Nage libre

4 - Règlement :

Chaque club pourra engager plusieurs relais dans chaque épreuve et chaque catégorie.

Les équipes de relais pourront être masculines, féminines ou mixtes (la répartition garçons-filles est laissée au libre choix des clubs). Toutes les équipes seront classées dans un classement unique.

Un nageur pourra être surclassé pour compléter un relais de la catégorie supérieure. Un relais sera classé dans la catégorie du nageur le plus âgé de l'équipe.

Les relais de la troisième partie se font avec du matériel. Le bassin est divisé en couloirs de 2,50 mètres dans le sens de la largeur, soit dix couloirs de 2,50 mètres matérialisés par des lignes de flotteurs :

- Relais jambes : la planche sert de témoin à se passer entre relayeurs (le passage s'effectue dans l'eau, pas de plongeon)
- Relais Ballon : le ballon doit être contrôlable en permanence par le relayeur (pas de lancer de balle) et le passage se fait dans l'eau (pas de plongeon)

Le « 30 minutes Record » consiste, pour chaque équipe, à parcourir le plus de distance possible collectivement, par relais d'une distance d'un aller-retour. Le nombre d'équipiers est libre, avec un minimum de 10. Il est conseillé de ne pas dépasser 15 nageurs pour que tous puissent faire plusieurs allers-retours.

5 - Classement :

Tous les relais seront pris en compte dans le classement des clubs final.

Un classement final sera établi en prenant en compte tous les relais. Pour chaque relais, la meilleure équipe de chaque club marquera des points sur la base du nombre de clubs présents à la compétition : 1er = nb de clubs + 2 points ; 2ème = nb de clubs -1 point ;3ème nb de clubs -2 points ; etc…

Un relais disqualifié ou ayant abandonné ne marquera aucun point.

6 - Récompenses :

Chaque participant à au moins un relais dans la journée sera récompensé.

Le Challenge « Yvette ANDRADA » sera gagné par le club ayant totalisé le plus grand nombre de points au classement ganéral.

En cas d'égalité, la distance parcourue sur l'épreuve de 30 minutes Record sera utilisée pour départager les clubs ex-aequo.

Le trophée appartiendra définitivement au club l'ayant gagné.

7 - Engagements :

Directement par Extranat ; les engagements devront être validés et le bordereau édité avant la date limite.

Pour les relais "jambes" et "ballon", les engagements seront enregistrés par mail à l'adresse ci-dessous, ainsi que pour le relais « 30 minutes Record ».

Toutefois, des engagements supplémentaires ou modifications d'engagement pourront être envoyés après cette date et jusqu'à **la veille de la compétition à midi** par mail à l'adresse : **engagements@mpffn.fr**.

8 - Droits d'engagement : 3 € par nageur.

9 - Amendes : 1 € par forfait non déclaré. Amende de 15 € pour non présentation d'officiel.

Challenge Yvette Andrada (Programme)

Ouverture de la piscine	:	9 h 00
Composition du jury	:	9 h 30
Réunion technique :	:	9 h 45
Début des épreuves	:	10 h 00 précises

Matin :

1 -	Relais 4 x 25 papillon	avenir
2 -	Relais 4 x 50 papillon	poussins
3 -	Relais 4 x 50 papillon	benjamins
4 -	Relais 4x 25 dos avenir	
5 -	Relais 4 x 50 dos poussins	
6 -	Relais 4 x 50 dos benjamins	

Entracte 15 à 30 mn

7 -	Relais 4 x 25 brasse	avenir
8 -	Relais 4 x 50 brasse	poussins
9 -	Relais 4 x 50 brasse	benjamins
10 -	Relais 4 x 25 nage libre	avenir
11 -	Relais 4 x 50 nage libre	poussins
12 -	Relais 4 x 50 nage libre	benjamins

Après-Midi :

Bassin organisé en dix couloirs de 2,50 mètres en largeur.

13 -	Relais 6 allers-retours jambes (2 Avenirs / 2 Poussins / 2 Benjamins)
14 -	Relais 6 allers-retours ballon (2 Avenirs / 2 Poussins / 2 Benjamins)
15 -	Relais "30 mn Record (tous)

Organisation des relais "6 allers-retours" :

- Un équipier doit avoir une main en contact avec le mur tant qu'il n'est pas en contact (avec l'autre main) avec la planche ou le ballon servant de témoin.
- La planche et le ballon doivent être contrôlés de bout en bout et « remis » à son équipier et non lancé. Autrement dit, il doit y avoir « passage de témoin », c'est à dire un moment où les deux équipiers sont simultanément en contact avec le témoin.

Organisation du relais "30 minutes Record" :

- Les équipiers sont sur un bord du bassin. Deux adultes sont chargés d'aider les nageurs à sortir du bassin après leur relais.
- Sur le bord d'en face, un officiel comptabilise le nombre d'allers-retours par équipe en utilisant les panneaux servant généralement pour les épreuves de demi-fond (ou panneaux analogues).

Pass'Sports de l'eau

1 - Date et lieu : Le 14 juillet à Biars (☎ : 05-65-38-45-66)

2 - Catégories d'âge : Garçons et Filles

3 - Engagements :
La liste des nageurs engagés devra être envoyée par mail à **engagements@mpffn.fr** en utilisant le tableau téléchargeable à l'adresse : http://natestiv.free.fr/tele/engagements-passports.zip. Les clubs devront également communiquer les noms des personnes Evaluateur ENF2 et Assistant-Evaluateur ENF2 qui seront présentes sur les centres avec les nageurs.

4 - Participation :
Un nageur ne pourra participer aux tests du Pass'Sports de l'eau que s'il est **préalablement** titulaire du Sauv'Nage.

5 - Droits d'engagement et amendes : Aucun droit d'engagement. Aucune amende.

6 – Programme et horaires :
Les nageurs seront accueillis à partir de 9 h 30.
Les ateliers commenceront à 10 heures.
Chaque nageur devra successivement se présenter aux ateliers suivants :
- natation course
- natation synchronisée
- water-polo
- plongeon
- nage avec palmes

Les rotations des groupes de nageurs seront organisées par les Evaluateurs ENF2 et Assistants Evaluateurs ENF2 présents sur les centres.
Pour obtenir son Pass'Sport de l'eau, un nageur doit au moins réussir trois des cinq épreuves en ateliers. Les Pass'Sports de l'eau des nageurs qui ne sont pas déjà titulaires du Sauv'Nage ne seront pas validés.
Un Evaluateur ENF2 désigné par le Comité Régional aura la charge de collecter toutes les fiches et de transmettre les résultats au Comité Régional pour validation.

7 – Remarques et recommandations :
Cette journée n'est qu'une session de tests. Les nageurs se présentant dans les centres **devront connaître** les épreuves qui les attendent, et y avoir été familiarisés lors des entraînements dans les clubs. Ils devront en particulier avoir l'habitude des palmes et tubas frontaux, ballons et buts de water-polo, parcours de natation synchronisée.

Meeting régional de demi-fond

1 - Date et lieu : Le 19 juillet à Biars (☎ : 05-65-38-45-66)

2 - Engagements : Directement par Extranat ; les engagements devront être validés et le bordereau édité avant la date limite. Toutefois, des engagements supplémentaires ou modifications d'engagement pourront être envoyés après cette date et jusqu'à **la veille de la compétition à midi** par mail à l'adresse : **engagements@mpffn.fr**.

3 - Epreuves : 200 mètres **nage libre** pour les Avenir, 400 mètres **nage libre** pour les Poussins, 800 mètres **nage libre** pour les Benjamins, 800 mètres **nage libre** ou combiné 400 mètres **nage libre** / 400 mètres 4 nages pour les Minimes, Cadets, Juniors-Seniors.

Les nageurs des catégories Minimes, Cadets, Juniors-Seniors ont donc le choix entre nager un seul et unique 800 mètres **nage libre** dans la journée, ou s'engager dans les deux épreuves 400 mètres **nage libre** et 400 mètres 4 nages.

4 - Récompenses : Une médaille aux trois premiers de chaque **année d'âge** (sauf avenirs : un seul classement, et juniors-seniors classés ensemble) dans ;les épreuves de nage libre, et une médaille aux trois premiers de chaque **année d'âge** dans le combiné.

5 - Droits d'engagement et amendes : 2 € par épreuve individuelle.
Amende de 2 € par forfait non déclaré.
Amende de 15 € pour non présentation d'officiel.

6 – Règlement :
L'après-midi, les séries de 800 mètres (épreuves 9 et 10) et de 400 mètres (épreuves 11 et 12) seront faites d'après les temps d'engagement catégories minimes à seniors confondues.
Le classement du combiné sera fait par addition des points marqués à la table de cotation sur les deux épreuves. Un nageur disqualifié ou ayant abandonné sur l'une des deux épreuves ne sera pas classé.

Programme

Ouverture de la piscine : 9 h 00
Composition du jury : 9 h 30
Réunion technique : 9 h 45
Début des épreuves : 10 h 00 précises

Matin :

Epreuve n°1 : 800 crawl filles benjamines
Epreuve n°2 : 800 crawl garçons benjamins
Epreuve n°3 : 400 mètres 4 nages combiné filles minimes, cadettes, juniors, seniors
Epreuve n°4 : 400 mètres 4 nages combiné garçons minimes, cadets, juniors, seniors
Epreuve n°5 : 200 crawl filles avenir
Epreuve n°6 : 200 crawl garçons avenir

Après-Midi :

Epreuve n°7 : 400 crawl filles poussines
Epreuve n°8 : 400 crawl garçons poussins
Epreuve n°9 : 800 mètres crawl filles minimes, cadettes, juniors, seniors
Epreuve n°10 : 800 mètres crawl garçons minimes, cadets, juniors, seniors
Epreuve n°11 : 400 mètres nage libre combiné filles minimes, cadettes, juniors, seniors
Epreuve n°12 : 400 mètres nage libre combiné garçons minimes, cadets, juniors, seniors

En fonction du nombre de participants, les épreuves individuelles du meeting de demi-fond pourront se dérouler avec deux nageurs par couloir (uniquement les épreuves de nage libre).

La Natation Estivale Pyrénéenne sur le WEB :
http://natestiv. free.fr /

Coupe Régionale Interclubs Minimes et plus jeunes, et Triathlon

1 - Date et lieu : Le 26 juillet à Saint Céré (☎ : 05-65-38-00-91)

2 - Engagements : Directement par Extranat ; les engagements devront être validés et le bordereau édité avant la date limite. Toutefois, des engagements supplémentaires ou modifications d'engagement pourront être envoyés après cette date et jusqu'à **la veille de la compétition à midi** par mail à l'adresse : **engagements@mpffn.fr**.

Coupe Interclubs Minimes et plus jeunes de Natation Estivale

2/1 – Catégories d'âge : Filles et garçons Minimes et plus jeunes (nés en 2000 et après).

2/2 – Epreuves et règlement : Voir **règlement national** détaillé en annexe (à lire attentivement).
Rappel : Une équipe présentant un nageur né en 2004 et après non titulaire du Pass'Compétition ne sera pas valide, et ne marquera aucun point.

2/3 – Récompenses : Une coupe aux trois premières équipes en filles et en garçons.

2/4 – Droits d'engagement et amendes : Fixés à 16 € par équipe engagée. Amende de 15 € pour non présentation d'officiel.

Triathlon Cadets et Juniors-Seniors

3/1 - Catégories d'âge : Filles et garçons Cadets et Juniors-Seniors.

3/2 - Epreuves :
- une épreuve obligatoire imposée : 50 nage libre
- deux épreuves obligatoires avec choix de la discipline :
  - 100 papillon, dos, brasse, nage libre ou 4 nages
  - 200 papillon, dos, brasse, nage libre ou 4 nages

3/3 - Règlement : Pour être classé, chaque nageur doit participer aux trois épreuves.
L'épreuve du 50 mètres nage libre sera cotée d'après la table du 50 mètres nage libre, quelle que soit la nage choisie par le concurrent.
Pour les épreuves avec choix de la discipline, le nageur ne pourra effectuer le même style de nage dans le 100 et le 200 mètres. (Exemple : si le nageur choisit de nager son 100 mètres en brasse, il devra nager son 200 mètres en papillon, dos, nage libre ou 4 nages à son choix).
Tout abandon ou disqualification ne rapportera aucun point au nageur.
Sauf cas de force majeure, un nageur n'effectuant pas les trois épreuves obligatoires n'aura **aucune** de ses performances validées. Il sera compté forfait sur toutes les épreuves de la journée.
Le classement sera fait par catégorie d'âge, par **addition des points** marqués sur l'ensemble des trois épreuves.

3/4 - Récompenses : Une médaille aux trois premiers par catégorie d'âge (juniors et seniors classés ensemble).

3/5 - Droits d'engagement : 0,50 € par épreuve individuelle.

3/6 – Amendes : 1,50 € par forfait non déclaré. Amende de 15 € pour non présentation d'officiel.

Coupe Régionale Interclubs Minimes et plus jeunes, et Triathlon (Programme)

Ouverture de la piscine	:	9 h 00
Composition du jury	:	9 h 30
Réunion technique	:	9 h 45
Début des épreuves	:	10 h 00 précises

Matin :

1 - *50 nage libre filles Coupe interclubs*
2 - *50 nage libre garçons Coupe interclubs*
3 - 50 nage libre filles Triathlon
4 - 50 nage libre garçons Triathlon
5 - *50 mètres papillon filles Coupe interclubs*
6 - *50 mètres papillon garçons Coupe interclubs*
7 - 100 mètres papillon filles Triathlon
8 - 100 mètres papillon garçons Triathlon
9 - 100 mètres dos filles Triathlon
10 - 100 mètres dos garçons Triathlon
11 - *200 mètres nage libre Filles Coupe interclubs*
12 - *200 mètres nage libre Garçons Coupe interclubs*
13 - 100 mètres nage libre filles Triathlon
14 - 100 mètres nage libre garçons Triathlon
15 - *100 mètres 4 nages filles Coupe interclubs*
16 - *100 mètres 4 nages garçons Coupe interclubs*
17 - 100 mètres 4 nages filles Triathlon
18 - 100 mètres 4 nages garçons Triathlon
19 - 100 mètres brasse filles Triathlon
20 - 100 mètres brasse garçons Triathlon
21 - *Relais 4 fois 50 mètres nage libre filles Coupe interclubs*
22 - *Relais 4 fois 50 mètres nage libre garçons Coupe interclubs*

Après-Midi :

23 - *50 mètres brasse filles Coupe interclubs*
24 - *50 mètres brasse garçons Coupe interclubs*
25 - 200 mètres dos filles Triathlon
26 - 200 mètres dos garçons Triathlon
27 - *200 mètres 4 nages filles Coupe interclubs*
28 - *200 mètres 4 nages garçons Coupe interclubs*
29 - 200 mètres brasse filles Triathlon
30 - 200 mètres brasse garçons Triathlon
31 - 200 mètres 4 nages filles Triathlon
32 - 200 mètres 4 nages garçons Triathlon
33 - *100 mètres nage libre filles Coupe interclubs*
34 - *100 mètres nage libre garçons Coupe interclubs*
35 - 200 mètres papillon filles Triathlon
36 - 200 mètres papillon garçons Triathlon
37 - *50 mètres dos filles Coupe interclubs*
38 - *50 mètres dos garçons Coupe interclubs*
39 - 200 nage libre filles Triathlon
40 - 200 nage libre garçons Triathlon
41 - *Relais 4 fois (100 mètres 4 nages) filles Coupe interclubs*
42 - *Relais 4 fois (100 mètres 4 nages) garçons Coupe interclubs*

Pentathlon

1 - Date et lieu : Le 2 août à Castelsarrasin (☎ : 05-63-32-33-28)

2 - Catégories d'âge : Garçons et Filles Minimes, Cadets, Juniors-Seniors
Garçons et Filles Benjamins et Benjamines

3 - Epreuves : Minimes et Cadets 100 papillon, 100 nage libre, 100 brasse, 100 nage libre, 100 mètres 4 nages
Benjamins, Juniors-Seniors 50 papillon, 50 nage libre, 50 brasse, 50 nage libre, 100 mètres 4 nages

4 - Règlement et classement :
Chaque nageur devra effectuer les cinq épreuves obligatoires correspondant à sa catégorie d'âge.
Le classement se fera par addition des points de chaque épreuve.
Un concurrent disqualifié ne marquera pas de point. Ne pourront prétendre à un podium que les nageurs ayant effectivement terminé les cinq épreuves du programme.

5 - Engagements : Directement par Extranat ; les engagements devront être validés et le bordereau édité avant la date limite. Toutefois, des engagements supplémentaires ou modifications d'engagement pourront être envoyés après cette date et jusqu'à **la veille de la compétition à midi** par mail à l'adresse : **engagements@mpffn.fr**.

6 - Récompenses : Une médaille aux trois premiers dans chaque **année d'âge** (jusqu'à 18 ans et plus).

7 - Droits d'engagement : 0,50 € par épreuve individuelle.

8 - Amendes : 2,50 € par forfait non déclaré.
Amende de 15 € pour non présentation d'officiel.

9 - Programme de la journée :

Ouverture de la piscine : 9 h 00
Composition du jury : 9 h 30
Réunion technique : 9 h 45
Début des épreuves : 10 h 00 précises

Matin	**Après-Midi**
1 - 50 papillon Benjamines, juniors-seniors filles	**11 -** 100 brasse Minimes filles et cadettes
2 - 50 papillon Benjamins, juniors-seniors garçons	**12 -** 100 brasse Minimes garçons et cadets
3 - 100 papillon Minimes filles et cadettes	**13 -** 50 nage libre Benjamines, juniors-seniors filles
4 - 100 papillon Minimes garçons et cadets	**14 -** 50 nage libre Benjamins, juniors-seniors garçons
5 - 50 dos Benjamines, juniors-seniors filles	**15 -** 100 nage libre Minimes filles et cadettes
6 - 50 dos Benjamins, juniors-seniors garçons	**16 -** 100 nage libre Minimes garçons et cadets
7 - 100 dos Minimes filles et cadettes	**17 -** 100 mètres 4 nages Benjamines, juniors-seniors filles
8 - 100 dos Minimes garçons et cadets	**18 -** 100 mètres 4 nages Benjamins,juniors-seniors garçons
9 - 50 brasse Benjamines, juniors-seniors filles	**19 -** 100 mètres 4 nages Minimes filles et cadettes
10 - 50 brasse Benjamins, juniors-seniors garçons	**20 -** 100 mètres 4 nages Minimes garçons et cadets

Suivant le nombre de participants, la réunion pourra se dérouler en non-stop.

Championnats Interclubs Toutes Catégories

1 - Date et lieu : Le 9 août à Fleurance (☎ : 05-62-06-12-18)

2 - Engagements : Directement par Extranat ; les engagements devront être validés et le bordereau édité avant la date limite. Toutefois, des engagements supplémentaires ou modifications d'engagement pourront être envoyés après cette date et jusqu'à **la veille de la compétition à midi** par mail à l'adresse : **engagements@mpffn.fr**.

3 - Catégories d'âge : Filles et garçons toutes catégories d'âge confondues

4 - Epreuves et règlement : Voir **règlement national** détaillé en annexe (à lire attentivement).
Rappel : Une équipe présentant un nageur né en 2004 et après non titulaire du Pass'Compétition ne sera pas valide, et ne marquera aucun point.

5 - Récompenses : Une coupe aux trois premières équipes en filles et en garçons.

6 - Droits d'engagement et amendes : 16 € par équipe engagée. Amende de 15 € pour non présentation d'officiel.

La Natation Estivale Pyrénéenne sur le WEB :
http://natestiv. free.fr /

Championnats Interclubs (Programme)

Ouverture de la piscine : 8 h 30
Composition du jury : 9 h 00
Réunion technique : 9 h 15
Début des épreuves : 9 h 30 précises

MATIN :

1. 50 mètres papillon filles
2. 50 mètres papillon garçons
3. 100 mètres dos filles
4. 100 mètres dos garçons
5. 50 mètres brasse filles
6. 50 mètres brasse garçons
7. 100 mètres nage libre filles
8. 100 mètres nage libre garçons
9. 200 mètres 4 nages filles
10. 200 mètres 4 nages garçons
11. Relais 4 fois 100 mètres nage libre filles
12. Relais 4 fois 100 mètres nage libre garçons

APRES MIDI :

13. 100 mètres papillon filles
14. 100 mètres papillon garçons
15. 50 mètres dos filles
16. 50 mètres dos garçons
17. 100 mètres brasse filles
18. 100 mètres brasse garçons
19. 50 mètres nage libre filles
20. 50 mètres nage libre garçons
21. 200 mètres nage libre filles
22. 200 mètres nage libre garçons
23. Relais 4 fois 100 mètres 4 nages filles
24. Relais 4 fois 100 mètres 4 nages garçons

La Natation Estivale Pyrénéenne sur le WEB :
http://natestiv. free.fr /

Pass'Sports de l'eau

1 - Date et lieu : Le 15 août à Decazeville (☎ : 05-65-43-11-73) et Fleurance (☎ : 05-62-06-12-18)

2 - Catégories d'âge : Garçons et Filles

3 - Engagements :
La liste des nageurs engagés devra être envoyée par mail à **engagements@mpffn.fr** en utilisant le tableau téléchargeable à l'adresse : http://natestiv.free.fr/tele/engagements-passports.zip. Les clubs devront également communiquer les noms des personnes Evaluateur ENF2 et Assistant-Evaluateur ENF2 qui seront présentes sur les centres avec les nageurs.

4 - Participation :
Un nageur ne pourra participer aux tests du Pass'Sports de l'eau que s'il est **préalablement** titulaire du Sauv'Nage.

5 - Droits d'engagement et amendes : Aucun droit d'engagement. Aucune amende.

6 – Programme et horaires :
Les nageurs seront accueillis à partir de 9 h 30.
Les ateliers commenceront à 10 heures.
Chaque nageur devra successivement se présenter aux ateliers suivants :
- natation course
- natation synchronisée
- water-polo
- plongeon
- nage avec palmes

Les rotations des groupes de nageurs seront organisées par les Evaluateurs ENF2 et Assistants Evaluateurs ENF2 présents sur les centres.
Pour obtenir son Pass'Sport de l'eau, un nageur doit au moins réussir trois des cinq épreuves en ateliers. Les Pass'Sports de l'eau des nageurs qui ne sont pas déjà titulaires du Sauv'Nage ne seront pas validés.
Un Evaluateur ENF2 désigné par le Comité Régional aura la charge de collecter toutes les fiches et de transmettre les résultats au Comité Régional pour validation.

7 – Remarques et recommandations :
Cette journée n'est qu'une session de tests. Les nageurs se présentant dans les centres **devront connaître** les épreuves qui les attendent, et y avoir été familiarisés lors des entraînements dans les clubs. Ils devront en particulier avoir l'habitude des palmes et tubas frontaux, ballons et buts de water-polo, parcours de natation synchronisée.

Critériums des Pyrénées

1 - Date et lieu : Le 16 août à Decazeville (☎ : 05-65-43-11-73)

2 - Catégories d'âge : Garçons et Filles Avenir, Poussins et Benjamins

3 - Engagements : Directement par Extranat ; les engagements devront être validés et le bordereau édité avant la date limite. Toutefois, des engagements supplémentaires ou modifications d'engagement pourront être envoyés après cette date et jusqu'à **la veille de la compétition à midi** par mail à l'adresse : **engagements@mpffn.fr**.

4 - Participation : Un nageur ne pourra participer qu'à trois épreuves individuelles, plus le relais.

5 - Droits d'engagement et amendes : 1,60 € par épreuve individuelle et 3,20 € pour les relais.
Amende de1,60 € par forfait non déclaré.
Amende de 15 € pour non présentation d'officiel.

6 - Récompenses : Une médaille aux trois premiers de la catégorie avenir 9 ans, une médaille aux trois premiers de la catégorie avenir 8 ans et moins, une médaille aux trois premiers de chaque **année d'âge** dans chaque épreuve individuelle en catégories poussins et benjamins. Une médaille à chacun des nageurs des trois premières équipes de relais.

7 - Epreuves : Avenir 25 papillon - 25 nage libre - 50 brasse - 50 nage libre
Poussins 50 papillon - 50 dos - 100 brasse - 50 nage libre - 100 mètres 4 nages
Benjamins 100 papillon - 100 dos - 100 brasse - 100 nage libre - 200 mètres 4 nages
Relais 10 fois 50 mètres nage libre mixte avenir-poussins-benjamins

Programme

Ouverture de la piscine : 9 h 00
Composition du jury : 9 h 30
Réunion technique : 9 h 45
Début des épreuves : 10 h 00 précises

Matin :

1 - 25 papillon filles avenir
2 - 25 papillon garçons avenir
3 - 50 papillon poussines
4 - 50 papillon poussins
5 - 100 papillon benjamines
6 - 100 papillon benjamins

7 - 25 dos filles avenir
8 - 25 dos garçons avenir
9 - 50 dos poussines
10 - 50 dos poussins
11 - 100 dos benjamines
12 - 100 dos benjamins

13 - 50 brasse filles avenir
14 - 50 brasse garçons avenir
15 - 100 brasse poussines et benjamines

Après-Midi :

Défilé des clubs participants
Echauffement

16 - 100 brasse poussins et benjamins
17 - 50 nage libre filles avenir et poussines
18 - 50 nage libre garçons avenir et poussins
19 - 100 nage libre benjamines
20 - 100 nage libre benjamins

21 - 100 mètres 4 nages poussines
22 - 100 mètres 4 nages poussins
23 - 200 mètres 4 nages benjamines
24 - 200 mètres 4 nages benjamins

25 - Relais 10 x 50 nage libre mixte

Championnats des Pyrénées

1 - Date et lieu : Les samedi 22 et dimanche 23 août à Gourdon (☎ : 05-65-41-08-57)

2 - Catégories d'âge : Garçons et Filles Benjamins, Minimes, Cadets, Juniors et Seniors
Aucun nageur n'appartenant pas aux catégories d'âge ci-dessus ne pourra participer aux épreuves du Championnat, y compris les relais.

3 - Engagements : Directement par Extranat ; les engagements devront être validés et le bordereau édité avant la date limite. Toutefois, des engagements supplémentaires ou modifications d'engagement pourront être envoyés après cette date et jusqu'à **la veille de la compétition à midi** par mail à l'adresse : **engagements@mpffn.fr**.

4 - Participation :
Un nageur ne pourra être engagé qu'à ***6 épreuves*** individuelles dans le week-end, finales non comprises, plus les relais.
Pour les relais, le surclassement sera autorisé dans le cadre des catégories du championnat, sous réserve que le relais comprenne au moins un nageur de la catégorie concernée.
En cas de qualification pour une finale, la participation du nageur est obligatoire sous peine d'amende (voir ci-dessous).

5 - Droits d'engagement :
Fixés à 1,60 € par épreuve individuelle. Pas de droit d'engagement supplémentaire pour les finales.
Fixés à 3,20 € par relais.

6 - Amendes :
Fixée à 1,60 € pour forfait non déclaré.
Fixée à 1,60 € pour forfait à une finale.
Amende de 15 € par journée pour non présentation d'officiel.

7 - Récompenses :
Une médaille aux trois premiers de chaque épreuve individuelle dans *chaque année d'âge* **(hormis les 50 mètres)** pour les benjamins, et chaque catégorie d'âge pour les minimes, cadets et juniors-seniors (ces derniers classés ensemble).
Une médaille à chacun des nageurs des trois premiers relais de chacune des catégories d'âge : benjamins, minimes, cadets, juniors-seniors (classés ensemble).
Une médaille aux trois premiers de chaque finale toutes catégories.

8 - Déroulement des épreuves :
Afin d'obtenir des séries homogènes, les nageurs nageront toutes catégories confondues.
Le classement par année d'âge sera fait à l'issue des épreuves.
Pour les épreuves de 50 et de 100 mètres, les cinq meilleurs temps des séries seront qualifiés pour la finale. En cas d'égalité au centième près pour la cinquième place, un barrage sera organisé conformément aux règlements FINA.

9 - Règlement additif particulier :
Au cours du relais 10 fois 100 mètres nage libre, les quatre premiers relayeurs auront la possibilité de faire valider leur performance en cas de chute d'un record des Pyrénées ou pour enregistrement d'une performance de relais 4 fois 100 mètres nage libre. Cependant, cette performance n'entrera pas en compte pour le classement du relais 4 fois 100 mètres nage libre.

10 - Réunion technique :
Une réunion technique aura lieu le samedi soir des Championnats après les épreuves de la journée. Les Présidents des clubs d'été sont conviés à cette réunion, mais la présence des **entraîneurs** est **vivement souhaitée**. Ordre du jour : bilan de la saison écoulée ; projets à court et moyen terme ; lieu des Championnats 2016. Cette réunion sera suivie du traditionnel repas des dirigeants.

Championnats des Pyrénées (Programme 1ère journée)

Samedi 22 août 2015 : Ouverture de la piscine : 8 heures 30
Composition du jury : 9 heures
Réunion technique : 9 heures 15
Début des épreuves : 9 heures 30

Matin :

1 - 400 mètres nage libre filles toutes catégories (classement au temps)

2 - 100 mètres papillon garçons toutes catégories (séries)

3 - 100 mètres papillon filles toutes catégories (séries)

4 - 50 mètres nage libre garçons toutes catégories (séries)

5 - 50 mètres nage libre filles toutes catégories (séries)

6 - 100 mètres brasse garçons toutes catégories (séries)

7 - 100 mètres brasse filles toutes catégories (séries)

8 - 50 mètres dos garçons toutes catégories (séries)

9 - 50 mètres dos filles toutes catégories (séries)

10 - 200 mètres nage libre garçons toutes catégories (classement au temps)

11 - 200 mètres nage libre filles toutes catégories (classement au temps)

12 - Relais 4 fois 100 mètres 4 nages garçons toutes catégories (classement au temps)

13 - Relais 4 fois 100 mètres 4 nages filles toutes catégories (classement au temps)

Après-Midi :

Finale du 100 mètres papillon garçons

Finale du 100 mètres papillon filles

● Cérémonie protocolaire des 100 mètres papillon garçons et filles

14 - 200 mètres dos garçons toutes catégories (classement au temps)

15 - 200 mètres dos filles toutes catégories (classement au temps)

Finale du 50 mètres nage libre garçons

Finale du 50 mètres nage libre filles

● Cérémonie protocolaire des 50 mètres nage libre garçons et filles

Finale du 100 mètres brasse garçons

Finale du 100 mètres brasse filles

● Cérémonie protocolaire des 100 mètres brasse garçons et filles

16 - 200 mètres 4 nages garçons toutes catégories (classement au temps)

17 - 200 mètres 4 nages filles toutes catégories (classement au temps)

Finale du 50 mètres dos garçons

Finale du 50 mètres dos filles

● Cérémonie protocolaire des 50 mètres dos garçons et filles

18 - Relais 4 fois 200 mètres nage libre garçons toutes catégories (classement au temps)

19 - Relais 4 fois 200 mètres nage libre filles toutes catégories (classement au temps)

Championnats des Pyrénées (Programme 2ème journée)

Dimanche 23 août 2015 : Ouverture de la piscine : 8 heures 30
Composition du jury : 9 heures
Réunion technique : 9 heures 15
Début des épreuves : 9 heures 30

Matin :

20 - 400 mètres nage libre garçons toutes catégories (classement au temps)
21 - 50 mètres brasse filles toutes catégories (séries)
22 - 50 mètres brasse garçons toutes catégories (séries)
23 - 100 mètres nage libre filles toutes catégories (séries)
24 - 100 mètres nage libre garçons toutes catégories (séries)
25 - 50 mètres papillon filles toutes catégories (séries)
26 - 50 mètres papillon garçons toutes catégories (séries)
27 - 100 mètres dos filles toutes catégories (séries)
28 - 100 mètres dos garçons toutes catégories (séries)
29 - 200 mètres brasse filles toutes catégories (classement au temps)
30 - 200 mètres brasse garçons toutes catégories (classement au temps)
31 - Relais 4 fois 100 nage libre filles toutes catégories (classement au temps)
32 - Relais 4 fois 100 nage libre garçons toutes catégories (classement au temps)

Après-Midi :

Défilé des clubs participants
Echauffement
Finale du 50 mètres papillon filles
Finale du 50 mètres papillon garçons
● Cérémonie protocolaire des 50 papillon filles et garçons
33 - 100 mètres 4 nages filles toutes catégories (classement au temps)
34 - 100 mètres 4 nages garçons toutes catégories (classement au temps)
Finale du 100 mètres dos filles
Finale du 100 mètres dos garçons
● Cérémonie protocolaire des 100 mètres dos filles et garçons
Finale du 50 mètres brasse filles
Finale du 50 mètres brasse garçons
● Cérémonie protocolaire des 50 mètres brasse filles et garçons
35 - 200 mètres papillon filles toutes catégories (classement au temps)
36 - 200 mètres papillon garçons toutes catégories (classement au temps)
Finale du 100 mètres nage libre filles
Finale du 100 mètres nage libre garçons
● Cérémonie protocolaire des 100 mètres nage libre filles et garçons
37 - Relais 10 fois 100 mètres nage libre filles toutes catégories (classement au temps)
38 - Relais 10 fois 100 mètres nage libre garçons toutes catégories (classement au temps)

Coupe de France des Régions

1 - Date et lieu de la rencontre : Les samedi 29 et dimanche 30 août 2015 à Chalonnes-sur-Loire (Pays de Loire)
Bassin de 25 mètres (5 couloirs)

2 - Règlement sportif :
Catégories d'âge : Filles et Garçons Minimes (2000/2001) Cadets (1998/1999)
Chaque équipe de Comité sera représentée un nageur dans chaque épreuve individuelle, et par une équipe dans chaque relais. Un nageur ne pourra participer qu'à deux épreuves individuelles et aux relais. Un nageur qui abandonnera ou qui sera disqualifié ne marquera pas de point ; il en sera de même pour les relais. Le relais 4 fois 100 mètres 4 nages sera nagé dans chaque catégorie et chaque sexe. Le relais 4 fois 200 mètres nage libre comprendra obligatoirement un minime garçon, une minime fille, un cadet et une cadette. Le relais 12 fois 50 nage libre mixte sera composé obligatoirement de six nageurs et six nageuses dans chaque catégorie. L'ordre des nageurs dans la composition de ces deux derniers relais est laissé au libre choix des régions.
La compétition commencée, un nageur ne pourra être remplacé que sur avis médical et dans la limite de deux épreuves individuelles par nageur.

3 - Décompte des points :

Epreuves individuelles	Relais
1er 2N + 2	Points doublés
2ème 2N	
3ème 2N - 1	
4ème 2N - 2	
etc. (N = nombre de régions présentes)	

Il y aura un classement minimes filles, un classement minimes garçons, un classement cadettes, un classement cadets et un classement général. Les relais 4 fois 200 mètres nage libre et 12 fois 50 nage libre ne seront pris en compte que pour le classement général final.

4 - Engagements :
Ils seront effectués par l'encadrement de la sélection Midi-Pyrénées pendant le stage de préparation auprès du responsable du Comité d'organisation.

5 - Programme :
Les épreuves seront nagées dans l'ordre suivant : minimes filles, minimes garçons, cadettes, puis cadets. Pour le relais 12 fois 50 nage libre : filles, puis garçons.

Samedi 30 août matin	Samedi 30 août après-midi	Dimanche 31 août matin
	Echauffement : 14 h 30/15 h 30	Echauffement : 8 h 30/9 h 30
Echauffement : 8 h 45/9 h 45	Défilé des équipes : 15 h 45	Début des épreuves : 9 h 30
Début des épreuves : 10 h	Début des épreuves : 16 h 00	
		50 mètres dos
4 x 200 mètres nage libre	50 mètres papillon	50 mètres brasse
100 mètres dos	200 mètres dos	100 mètres nage libre
200 mètres brasse	100 mètres brasse	200 mètres 4 nages
100 mètres papillon	400 mètres nage libre	
50 mètres nage libre		Relais 12 x 50 mètres nage libre
	Relais 4 x 100 mètres 4 nages	

6 - Qualification des nageurs :
Un nageur venant d'un club d'hiver et transféré au cours de la saison vers un club d'été est non-sélectionnable, sauf s'il n'a pas été licencié la saison précédente (règlement national).
Les Présidents et correspondants de clubs devront informer les membres de la Commission régionale les nageurs minimes ou cadets qui ne sont **pas disponibles** pour effectuer le stage et participer à la compétition nationale, et ce, le plus tôt possible.
Une large liste de nageurs sélectionnables sera établie et transmise à tous les clubs pour le 15 août.
Aucun nageur ne pourra être sélectionné s'il ne fait pas partie de cette liste établie au vu des performances réalisées lors des compétitions jusqu'au 15 août.
Les nageurs de cette liste devront se présenter avec les documents fournis (fiche de renseignements, autorisation parentale de contrôle antidopage,….) dûment remplis et les remettre au responsable de la sélection en cas de sélection définitive. **L'absence de ces documents entraînera la non-sélection du nageur**.
La Commission de sélection composée de l'encadrement du stage déterminera la composition définitive de l'équipe retenue au cours des Championnats 2015. Cette sélection pourra être annoncée en plusieurs fois (samedi soir, dimanche midi, dimanche après-midi).
Les nageurs retenus en sélection resteront à Gourdon jusqu'au mercredi, jour de départ sur le lieu de la compétition.

Annexes

Records Messieurs

Epreuves	12 ans	13 ans	14 ans	15 ans	16 ans	17 ans	18 ans et +
50 NL	29"75 TAURAND Jérémy CN Figeac 02/09/2006 Figeac	28"95 TAURAND Jérémy CN Figeac 01/09/2007 Cahors	27"06 VERMANDE Louis E Bretenoux-Biars 30/08/2014 Hasparren	26"58 AUSSEL Maxime SC Gourdon 18/08/2012 Souillac	26"00 NOEL Guilhem SC Gourdon 03/09/2011 Souillac	25"62 AUSSEL Maxime Gourdon N 06/09/2014 Gourdon	25"62 AUSSEL Maxime Gourdon N 06/09/2014 Gourdon
100 NL	1'08"45 TAURAND Jérémy CN Figeac 06/08/2006 Puy l'Evêque	1'05"90 TAURAND Jérémy CN Figeac 05/08/2007 Decazeville	1'01"77 TAURAND Jérémy CN Figeac 31/08/2008 La Châtaigneraie	58"73 AUDUBERT Pierre Saint Céré SN 24/08/2014 Souillac	57"39 ALONSO Olivier CD Decazeville 30/08/1987 Sarlat	56"57 AUSSEL Maxime Gourdon N 31/08/2014 Hasparren	56"57 AUSSEL Maxime Gourdon N 31/08/2014 Hasparren
200 NL	2'35"30 TAURAND Jérémy CN Figeac 06/08/2006 Puy l'Evêque	2'27"18 PASIN Anthony CN Fleurance 23/08/1997 Puy l'Evêque	2'19"19 PASIN Anthony CN Fleurance 22/08/1998 Decazeville	2'09"97 AUDUBERT Pierre Saint Céré SN 23/08/2014 Souillac	2'09"97 AUDUBERT Pierre Saint Céré SN 23/08/2014 Souillac	2'09"97 AUDUBERT Pierre Saint Céré SN 23/08/2014 Souillac	2'09"97 AUDUBERT Pierre Saint Céré SN 23/08/2014 Souillac
400 NL	5'54"20 BUNEL Julien DC Puy l'Evêque 23/07/1995 Prayssac	5'32"26 JAFFRES P-Yves SC Gourdon 20/07/1997 Gramat	4'56"21 FOUCHER Aurélien CD Decazeville 20/07/2014 Saint Céré	4'56"21 FOUCHER Aurélien CD Decazeville 20/07/2014 Saint Céré	4'56"21 FOUCHER Aurélien CD Decazeville 20/07/2014 Saint Céré	4'56"21 FOUCHER Aurélien CD Decazeville 20/07/2014 Saint Céré	4'56"21 FOUCHER Aurélien CD Decazeville 20/07/2014 Saint Céré
800 NL	12'21"30 VERMANDE Louis E Bretenoux-Biars 08/07/2012 Figeac	11'27"48 DELPECH S. JS Gramat 24/08/1990 Gourdon	10'54"34 DELPECH S. JS Gramat 28/07/1991 Decazeville	10'31"78 COT Lucien CN Causse et Vallon 20/07/2014 Saint Céré	10'31"78 COT Lucien CN Causse et Vallon 20/07/2014 Saint Céré	10'31"78 COT Lucien CN Causse et Vallon 20/07/2014 Saint Céré	10'31"78 COT Lucien CN Causse et Vallon 20/07/2014 Saint Céré
50 Papillon	38"44 DELPECH Maxime E Souillac N 05/09/2009 Puy l'Evêque	34"62 CALVET Frédéric CN Figeac 19/08/1989 Saint Céré	30"89 CALVET Frédéric CN Figeac 26/08/1990 Gramat	29"30 BEDES Grégoire CN Fleurance 24/08/2003 Gourdon	29"30 BEDES Grégoire CN Fleurance 24/08/2003 Gourdon	28"46 GRUAS Théo SC Gourdon 23/08/2009 Biars	28"46 GRUAS Théo SC Gourdon 23/08/2009 Biars
100 Papillon	1'26"32 DELPECH Maxime E Souillac N 26/07/2009 Gourdon	1'16"25 CALVET Frédéric CN Figeac 01/09/1989 Saint Céré	1'10"79 FOUCHER Aurélien CD Decazeville 23/08/2014 Souillac	1'08"76 BEDES Grégoire CN Fleurance 30/08/2003 Saint Lô	1'04"16 TALLES Léo CN Fleurance 31/08/2013 Souillac	1'03"32 TALLES Léo CN Fleurance 30/08/2014 Hasparren	1'03"32 TALLES Léo CN Fleurance 30/08/2014 Hasparren
200 Papillon	3'07"73 DELPECH Maxime E Souillac N 23/08/2009 Biars	2'55"92 DELPECH Maxime E Souillac N 22/08/2010 Gourdon	2'39"53 FOUCHER Aurélien CD Decazeville 24/08/2014 Souillac	2'39"53 FOUCHER Aurélien CD Decazeville 24/08/2014 Souillac	2'36"47 TALLES Léo CN Fleurance 25/08/2013 Gourdon	2'33"58 GRUAS Théo SC Gourdon 23/08/2009 Biars	2'33"58 GRUAS Théo SC Gourdon 23/08/2009 Biars
50 Dos	37"69 TAURAND Jérémy CN Figeac 02/09/2006 Figeac	34"29 TAURAND Jérémy CN Figeac 01/09/2007 Cahors	32"13 CESKIN Clément DC Puy l'Evêque 06/09/2008 Gramat	31"08 CESKIN Clément DC Puy l'Evêque 05/09/2009 Puy l'Evêque	30"59 AUSSEL Maxime Gourdon N 24/08/2013 Gourdon	30"54 CESKIN Clément DC Puy l'Evêque 03/07/2011 Gramat	30"29 VIEILLEFOND M. E Bretenoux-Biars 22/08/2009 Biars
100 Dos	1'25"91 DELPECH Maxime E Souillac N 23/08/2009 Biars	1'17"06 PASIN Anthony CN Fleurance 30/08/1997 Artix	1'11"87 CESKIN Clément DC Puy l'Evêque 30/08/2008 La Châtaigneraie	1'06"80 AUDUBERT Pierre Saint Céré SN 24/08/2014 Souillac	1'06"07 CESKIN Clément DC Puy l'Evêque 28/08/2010 Sanvignes	1'05"54 LAURAY Julien CN Fleurance 30/08/2014 Hasparren	1'05"54 LAURAY Julien CN Fleurance 30/08/2014 Hasparren
200 Dos	3'03"60 DELPECH Maxime E Souillac N 22/08/2009 Biars	2'49"42 JAFFRES P-Yves SC Gourdon 23/08/1997 Puy l'Evêque	2'40"63 CESKIN Clément DC Puy l'Evêque 30/08/2008 La Châtaigneraie	2'30"20 AUDUBERT Pierre Saint Céré SN 30/08/2014 Hasparren	2'25"92 CESKIN Clément DC Puy l'Evêque 28/08/2010 Sanvignes	2'25"92 CESKIN Clément DC Puy l'Evêque 28/08/2010 Sanvignes	2'25"92 CESKIN Clément DC Puy l'Evêque 28/08/2010 Sanvignes
50 Brasse	41"22 PALAZY Bertrand Saint Céré SN 06/08/1995 Biars	37"46 CAVIALE Alex. Leyme N 29/08/1992 Leyme	35"23 TARTANAC V. CN Fleurance 25/08/1996 Gourdon	33"30 TARTANAC V. CN Fleurance 24/08/1997 Puy l'Evêque	32"34 TARTANAC V. CN Fleurance 23/08/1998 Decazeville	31"59 GRAU Dorian CN Fleurance 23/08/2009 Biars	31"59 GRAU Dorian CN Fleurance 23/08/2009 Biars
100 Brasse	1'31"89 CHALADE G. JS Gramat 06/09/1992 Gourdon	1'21"79 PAPAIS J-Vincent SC Gourdon 04/09/1994 Souillac	1'17"59 TARTANAC V. CN Fleurance 24/08/1996 Gourdon	1'12"96 TARTANAC V. CN Fleurance 30/08/1997 Artix	1'09"91 FELTRIN Clément CN Fleurance 31/08/2013 Souillac	1'08"60 GRAU Dorian CN Fleurance 22/08/2009 Biars	1'08"60 GRAU Dorian CN Fleurance 22/08/2009 Biars
200 Brasse	3'25"11 VESSIE Quentin DC Puy l'Evêque 24/08/2014 Souillac	3'07"92 DELPECH S. JS Gramat 26/08/1990 Gramat	2'55"00 FOUCHER Aurélien CD Decazeville 24/08/2014 Souillac	2'44"23 FELTRIN C. CN Fleurance 19/08/2012 Souillac	2'39"60 TARTANAC V. CN Fleurance 30/08/1998 Decazeville	2'39"01 FELTRIN Clément CN Fleurance 30/08/2014 Hasparren	2'39"01 FELTRIN Clément CN Fleurance 30/08/2014 Hasparren

Records Messieurs

Epreuves	12 ans	13 ans	14 ans	15 ans	16 ans	17 ans	18 ans et +
100 4N	1'25"59 DELPECH Maxime E Souillac N 23/08/2009 Biars	1'17"60 LAPARRO Lucas JS Gramat 24/08/2014 Souillac	1'14"85 BEDES Grégoire CN Fleurance 28/07/2002 Fleurance	1'10"63 BEDES Grégoire CN Fleurance 27/07/2003 Revel	1'07"98 BEDES Grégoire CN Fleurance 25/07/2004 Saint Céré	1'04"72 GRAU Dorian CN Fleurance 23/08/2009 Biars	1'04"72 GRAU Dorian CN Fleurance 23/08/2009 Biars
200 4N	3'04"68 DELPECH Maxime E Souillac N 15/08/2009 Decazeville	2'43"57 JAFFRES P-Yves SC Gourdon 30/08/1997 Artix	2'34"52 FOUCHER Aurélien CD Decazeville 31/08/2014 Hasparren	2'28"01 AUDUBERT Pierre Saint Céré SN 23/08/2014 Souillac	2'25"77 TALLES Léo CN Fleurance 01/09/2013 Souillac	2'24"36 TALLES Léo CN Fleurance 31/08/2014 Hasparren	2'24"36 TALLES Léo CN Fleurance 31/08/2014 Hasparren
400 4N	à établir	à établir	5'43"13 FOUCHER Aurélien CD Decazeville 20/07/2014 Saint Céré	5'43"13 FOUCHER Aurélien CD Decazeville 20/07/2014 Saint Céré	5'39"65 FANTUZ David USN Fronton 24/07/1994 Gramat	5'32"13 TALLES Léo CN Fleurance 20/07/2014 Saint Céré	5'32"13 TALLES Léo CN Fleurance 20/07/2014 Saint Céré

Relais messieurs

Catégorie	benjamins		minimes		cadets		juniors - seniors	
Epreuves	12 ans	13 ans	14 ans	15 ans	16 ans	17 ans	18 ans	19 ans et +
Relais 4 X 50 NL	2'16"90 HEIRSTRAETEN D SZYMANSKI D E Souillac N 26/07/2009	FERNANDES T DELPECH M Gourdon	1'59"00 GOYON C ANDRIEU A SC Gourdon 04/09/2010	BALAT D NOEL G Figeac	1'49"29 NOEL G ANDRIEU A SC Gourdon 02/09/2012	GIRARDOT M AUSSEL M Gourdon	1'49"03 AUSSEL M UGUSTE-MATHIEU Gourdon N 07/09/2013	GIRARDOT M NOEL G Figeac
Relais 4 X 100 NL	5'10"38 HEIRSTRAETEN D SZYMANSKI D E Souillac N 23/08/2009	FERNANDES T DELPECH M Biars	4'32"47 NOEL G ESTRADA A SC Gourdon 01/08/2010	GOYON C ANDRIEU A Fleurence	4'08"52 GIRARDOT M ANDRIEU A SC Gourdon 05/08/2012	AUSSEL M NOEL G Decazeville	4'00"03 OFFREDI M PAGES R USN Fronton 22/08/1999	DEJEAN T LEPARC B Gourdon
Relais 4 X 200 NL	11'33"35 HEIRSTRAETEN D FERNANDES T E Souillac N 22/08/2009	SZYMANSKI D DELPECH M Biars	10'28"90 GOYON C NOEL G SC Gourdon 21/08/2010	ESTRADA A ANDRIEU A Gourdon	10'14"77 CAPELLE F JANICOT E SC Gourdon 23/08/1997	VIGIE A HERIDE F Puy l'Evêque	9'24"02 AUDUBERT L NADAUD L E Bretenoux-Biars 20/08/2011	LAGARDE M VIEILLEFOND M Decazeville
Relais 10 X 100 NL	14'19"97 BERTHELOT E GANIOU G GAUTHIER T 40"80 BERGOUGNOUX SC Gourdon 06/09/2014	MALADEN R GENNESSON P JARDEL F BERGOUGNOUX WALKER C Puy l'Evêque	14'19"97 BERTHELOT E GANIOU G GAUTHIER T BERAUD G BERGOUGNOUX SC Gourdon 15/08/1999	MALADEN R GENNESSON P JARDEL F BERGOUGNOUX WALKER C Puy l'Evêque	11'09"73 NOEL G AUSSEL M SKENA B UGUSTE-MATHIEU GOYON C SC Gourdon 19/08/2012	BALAT D ANDRIEU A PONCABARE L PRADELLE L GIRARDOT M Souillac	11'01"78 JAFFRES J-B JAFFRES P-Y BASTIT J CONEGERO M JANICOT E SC Gourdon 24/08/1997	CONEGERO F ROBINET C VIGIE A CAPELLE F HERIDE F Puy l'Evêque
Relais 4 X 50 4N	2'40"54 HEIRSTRAETEN D DELPECH M E Souillac N 05/09/2009	SZYMANSKI D FERNANDES T Puy l'Evêque	2'15"36 ANDRIEU A NOEL G SC Gourdon 04/09/2010	GOYON C GIRARDOT M Figeac	2'05"57 ANDRIEU A AUSSEL M SC Gourdon 02/09/2012	GOYON C NOEL G Gourdon	2'03"75 VIEILLEFOND M LAGARDE M E Bretenoux-Biars 03/09/2011	COUDERT C AUDUBERT L Souillac
Relais 4 X 100 4N	5'52"73 LAURAY J TALLES L CN Fleurance 05/09/2010	FELTRIN C LAFARGUE A Fleurance	5'08"97 LAURAY J TALLES L CN Fleurance 22/07/2012	FELTRIN C LAFARGUE A Fleurance	4'42"23 LAURAY J TALLES L CN Fleurance 10/08/2014	FELTRIN C LAFARGUE A Puy l'Evêque	4'30"31 LAURAY J TALLES L CN Fleurance 23/08/2014	FELTRIN C BEDES G. Souillac

Records Dames

Epreuves	12 ans	13 ans	14 ans	15 ans	16 ans	17 ans	18 ans et +
50 NL	32"92 Cusinato/Pontiroli Fleurance/Gramat 23/08/03-03/08/08 Gourdon/Souillac	30"76 PONTIROLI Typh. JS Gramat 05/09/2009 Puy l'Evêque	30"76 PONTIROLI Typh. JS Gramat 05/09/2009 Puy l'Evêque	30"12 PONTIROLI Typh. JS Gramat 03/09/2011 Souillac	29"95 CABOURTIGUE A. USN Fronton 30/08/1998 Decazeville	29"56 BALLET Adeline USN Fronton 08/08/1993 Gourdon	29"32 SEGUELA Laure Lafrançaise N 06/08/2000 Gramat
100 NL	1'10"25 LOUBET Virginie CN Fleurance 02/08/1998 Fleurance	1'09"25 PONTIROLI Typh. JS Gramat 15/08/2009 Decazeville	1'07"91 GARRIGOU Agnès SC Gourdon 22/08/1999 Gourdon	1'06"00 PONTIROLI Typh. JS Gramat 28/08/2011 Barbezieux	1'06"00 PONTIROLI Typh. JS Gramat 28/08/2011 Barbezieux	1'06"00 Loubet/Pontiroli Fleurance/Gramat 24/08/03-28/08/11 Gourdon/Barbezieux	1'04"50 SEGUELA Laure Lafrançaise N 20/08/2000 Saint Céré
200 NL	2'39"24 LOUBET Virginie CN Fleurance 09/08/1998 Gourdon	2'33"20 LOUBET Virginie CN Fleurance 18/07/1999 Biars	2'30"97 POUGET Perrine CN Causse et Vallor 26/08/2006 Gramat	2'28"01 POUGET Perrine CN Causse et Vallor 18/08/2007 Gourdon	2'27"75 POUGET Perrine CN Causse et Vallor 10/08/2008 Fleurance	2'23"24 LOUBET Virginie CN Fleurance 30/08/2003 Saint Lô	2'23"24 LOUBET Virginie CN Fleurance 30/08/2003 Saint Lô
400 NL	5'45"90 NICOL Catriona E Bretenoux-Biars 20/07/1997 Gramat	5'41"30 LOUBET Virginie CN Fleurance 11/07/1999 Decazeville	5'36"71 LOUBET Virginie CN Fleurance 09/07/2000 Puy l'Evêque	5'30"91 LOUBET Virginie CN Fleurance 15/07/2001 Revel	5'30"91 LOUBET Virginie CN Fleurance 15/07/2001 Revel	5'21"85 LOUBET Virginie CN Fleurance 13/07/2003 Saint Céré	5'21"85 LOUBET Virginie CN Fleurance 13/07/2003 Saint Céré
800 NL	12'02"42 LOUBET Virginie CN Fleurance 12/07/1998 Fleurance	11'26"04 LOUBET Virginie CN Fleurance 11/07/1999 Decazeville	11'20"83 LOUBET Virginie CN Fleurance 09/07/2000 Puy l'Evêque	11'13"12 LOUBET Virginie CN Fleurance 15/07/2001 Revel	11'13"12 LOUBET Virginie CN Fleurance 15/07/2001 Revel	10'57"11 LOUBET Virginie CN Fleurance 13/07/2003 Saint Céré	10'57"11 LOUBET Virginie CN Fleurance 13/07/2003 Saint Céré
50 Papillon	36"41 PONTIROLI Typh. JS Gramat 24/08/2008 Decazeville	34"60 BOSCUS Lucille CD Decazeville 10/08/1997 Revel	32"32 BOSCUS Lucille GOYON C 23/08/1998 Decazeville	32"32 BOSCUS Lucille CD Decazeville 23/08/1998 Decazeville	32"32 BOSCUS Lucille CD Decazeville 23/08/1998 Decazeville	32"32 BOSCUS Lucille CD Decazeville 23/08/1998 Decazeville	32"32 BOSCUS Lucille CD Decazeville 23/08/1998 Decazeville
100 Papillon	1"17"71 SUCHER Sarah SO Revel 10/08/2014 Puy l'Evêque	1'17"47 BOSCUS Lucille CD Decazeville 30/08/1997 Artix	1'13"86 BOSCUS Lucille CD Decazeville 30/08/1998 Decazeville	1'13"86 BOSCUS Lucille CD Decazeville 30/08/1998 Decazeville	1'13"86 BOSCUS Lucille CD Decazeville 30/08/1998 Decazeville	1'13"86 BOSCUS Lucille CD Decazeville 30/08/1998 Decazeville	1'13"86 BOSCUS Lucille CD Decazeville 30/08/1998 Decazeville
200 Papillon	3'33"40 VAYSSIERES P. SC Gourdon 24/08/2008 Decazeville	3'10"41 BOSCUS Lucille CD Decazeville 24/08/1997 Puy l'Evêque	3'10"41 BOSCUS Lucille CD Decazeville 24/08/1997 Puy l'Evêque	3'10"41 BOSCUS Lucille CD Decazeville 24/08/1997 Puy l'Evêque	3'09"25 BOSCUS Adeline CD Decazeville 22/08/2004 Decazeville	3'09"25 BOSCUS Adeline CD Decazeville 22/08/2004 Decazeville	3'09"25 BOSCUS Adeline CD Decazeville 22/08/2004 Decazeville
50 Dos	39"24 GROS Camille CN Fleurance 26/06/2005 Gramat	36"88 GALAN Emilie CN Fleurance 06/08/1995 Biars	36"63 LAGARDE Margaux E Souillac N 21/08/2010 Gourdon	36"06 LAGARDE Margaux E Souillac N 03/09/2011 Souillac	35"18 LEPARC Emilie USN Fronton 24/08/1996 Gourdon	34"91 LEPARC Emilie USN Fronton 23/08/1997 Puy l'Evêque	34"91 LEPARC Emilie USN Fronton 23/08/1997 Puy l'Evêque
100 Dos	1'27"67 NICOL Catriona E Bretenoux-Biars 17/07/1997 Biars	1'18"70 GALAN Emilie CN Fleurance 02/09/1995 Saint Céré	1'18"70 GALAN Emilie CN Fleurance 02/09/1995 Saint Céré	1'17"78 BEAUVILLE Cloé SO Revel 25/08/1996 Gourdon	1'17"40 LEPARC Emilie USN Fronton 25/08/1996 Gourdon	1'16"43 MOUILLAUD Lucie CN Figeac 30/08/2014 Hasparren	1'15"09 BAINES Teri JS Gramat 25/08/2007 Langon
200 Dos	3'12"07 ADEL Lina CN Figeac 23/08/2014 Souillac	3'03"82 EBECQ M-François JS Gramat 23/08/2014 Souillac	2'57"20 LAFARGUE Laura CN Fleurance 26/08/2006 Gramat	2'50"88 BEAUVILLE Cloé SO Revel 24/08/1996 Gourdon	2'50"66 POUGET Perrine CN Causse et Vallor 30/08/2008 La Châtaigneraie	2'45"07 LEPARC Emilie USN Fronton 23/08/1997 Puy l'Evêque	2'45"07 LEPARC Emilie USN Fronton 23/08/1997 Puy l'Evêque
50 Brasse	41"15 GAULIER Laurine DC Puy l'Evêque 05/09/2004 Gramat	39"13 GARRIGOU Agnès SC Gourdon 26/07/1998 Biars	37"15 GARRIGOU Agnès SC Gourdon 22/08/1999 Gourdon	36"70 GARRIGOU Agnès SC Gourdon 20/08/2000 Saint Céré	36"70 GARRIGOU Agnès SC Gourdon 20/08/2000 Saint Céré	36"70 GARRIGOU Agnès SC Gourdon 20/08/2000 Saint Céré	36"70 GARRIGOU Agnès SC Gourdon 20/08/2000 Saint Céré
100 Brasse	1'28"01 GAULIER Laurine DC Puy l'Evêque 22/08/2004 Decazeville	1'25"81 LAFARGUE Laura CN Fleurance 17/07/2005 Gourdon	1'23"18 PROENCA Emma Saint Céré SN 30/08/2014 Hasparren	1'21"64 GARRIGOU Agnès SC Gourdon 19/08/2000 Saint Céré	1'21"64 GARRIGOU Agnès SC Gourdon 19/08/2000 Saint Céré	1'21"64 GARRIGOU Agnès SC Gourdon 19/08/2000 Saint Céré	1'21"64 GARRIGOU Agnès SC Gourdon 19/08/2000 Saint Céré
200 Brasse	3'05"80 GAULIER Laurine DC Puy l'Evêque 22/08/2004 Decazeville	3'05"80 GAULIER Laurine DC Puy l'Evêque 22/08/2004 Decazeville	3'02"53 GARRIGOU Agnès SC Gourdon 28/08/1999 Serres-Castet	3'02"53 GARRIGOU Agnès SC Gourdon 28/08/1999 Serres-Castet	3'02"53 GARRIGOU Agnès SC Gourdon 28/08/1999 Serres-Castet	3'02"53 GARRIGOU Agnès SC Gourdon 28/08/1999 Serres-Castet	3'02"53 GARRIGOU Agnès SC Gourdon 28/08/1999 Serres-Castet

Records Dames

Epreuves	12 ans	13 ans	14 ans	15 ans	16 ans	17 ans	18 ans et +
100 4N	1'25"36 GARRIGOU Agnès SC Gourdon 03/08/1997 Fleurance	1'23"17 LAGARDE Margaux E Souillac N 23/08/2009 Biars	1'18"74 GARRIGOU Agnès SC Gourdon 25/07/1999 Revel	1'17"94 GARRIGOU Agnès SC Gourdon 23/07/2000 Castelsarrasin	1'17"94 GARRIGOU Agnès SC Gourdon 23/07/2000 Castelsarrasin	1'17"94 GARRIGOU Agnès SC Gourdon 23/07/2000 Castelsarrasin	1'17"94 GARRIGOU Agnès SC Gourdon 23/07/2000 Castelsarrasin
200 4N	3'04"15 GARRIGOU Agnès SC Gourdon 17/07/1997 Biars	2'52"40 BOSCUS Lucille CD Decazeville 30/08/1997 Artix	2'44"65 BOSCUS Lucille CD Decazeville 29/08/1998 Decazeville	2'44"65 BOSCUS Lucille CD Decazeville 29/08/1998 Decazeville	2'44"65 BOSCUS Lucille CD Decazeville 29/08/1998 Decazeville	2'44"65 BOSCUS Lucille CD Decazeville 29/08/1998 Decazeville	2'44"65 BOSCUS Lucille CD Decazeville 29/08/1998 Decazeville
400 4N	à établir	6'52"40 LARRIBE Julie Saint Céré SN 24/07/1994 Gramat	6'50"91 PROENCA Emma Saint Céré SN 20/07/2014 Saint Céré	6'50"91 PROENCA Emma Saint Céré SN 20/07/2014 Saint Céré	6'50"91 PROENCA Emma Saint Céré SN 20/07/2014 Saint Céré	6'29"57 GASQUET L. CN Figeac 27/08/1988 Biars	6'29"57 GASQUET L. CN Figeac 27/08/1988 Biars

Relais dames

Catégorie	benjamines		minimes		cadettes		juniors - seniors	
Epreuves	12 ans	13 ans	14 ans	15 ans	16 ans	17 ans	18 ans	19 ans et +
Relais 4 X 50 NL	2'19"17 AYMARD J ANDRIEU M JS Gramat 14/08/2005	LOUDES J BRUNET A Saint Céré	2'13"80 PONTIROLI T SANCHEZ F JS Gramat 05/09/2009	DELAHAYE M BEDOCH A Puy l'Evêque	2'11"68 GARRIGOU A MEYZEN S SC Gourdon 02/09/2000	VIERS A PLANTE M Souillac	2'11"68 GARRIGOU A MEYZEN S SC Gourdon 02/09/2000	VIERS A PLANTE M Souillac
Relais 4 X 100 NL	5'27"04 SILLIERES C LOUBET S CN Fleurance 16/08/1998	RINALDO M LOUBET V Revel	4'51"06 FERRERE E DE CAMPO E CN Fleurance 23/08/1998	GOYON C MONCASSIN M Decazeville	4'45"72 LOUBET S SILLIERES C CN Fleurance 24/08/2003	GRAU E LOUBET V Gourdon	4'38"57 DESCOUSSE M CUSINATO L CN Fleurance 07/08/2005	LOUBET S LOUBET V Decazeville
Relais 4 X 200 NL	12'36"17 PONTIROLI T LAFARGUETTE C JS Gramat 22/08/2009	LACAZE L PONTIROLI A Biars	10'57"74 MONCASSIN M GALAN A CN Fleurance 22/08/1998	DE CAMPO E FERRERE E Decazeville	10'53"31 LOUBET V LOUBET S CN Fleurance 19/08/2000	GALAN A MONCASSIN M Saint Céré	10'31"45 LOUBET V DESCOUSSE M CN Fleurance 21/08/2004	PASIN L LOUBET S Decazeville
Relais 10 X 100 NL	14'30"44 AYMARD J LOUDES J BRUNET A 40"80 LASFARGUES J JS Gramat 06/09/2014	ORTET M MALET L BERGOUGNOUX M POMEL S ALVES L Puy l'Evêque	14'30"44 AYMARD J LOUDES J BRUNET A ANDRIEU M LASFARGUES J JS Gramat 03/09/2005	ORTET M MALET L BERGOUGNOUX M POMEL S ALVES L Puy l'Evêque	13'38"53 EGUISIER A TASSO L BRETON E MASSELIN L FRANCZAK M CN Fleurance 21/08/2011	LAFARGUE A DIANA C TRUILHE M TALLES L-M GAURAN C Decazeville	12'27"00 DESCOUSSE M CUSINATO L MARESTANG L ARGUENCE J DIANA L CN Fleurance 20/08/2006	LOUBET V LOUBET S SILLIERES M LAFARGUE L GRAU E Saint Céré
Relais 4 X 50 4N	2'40"54 HEIRSTRAETEN D LOUBET S CN Fleurance 08/08/1999	MONCASSIN V LOUBET V Castelsarrasin	2'31"54 SANCHEZ F PONTIROLI T JS Gramat 05/09/2009	BEDOCH A DELAHAYE M Puy l'Evêque	2'25"80 MEYZEN S VIERS A SC Gourdon 02/09/2000	GARRIGOU A PLANTE M Souillac	2'25"80 MEYZEN S VIERS A SC Gourdon 02/09/2000	GARRIGOU A PLANTE M Souillac
Relais 4 X 100 4N	6'06"94 LACAZE L PONTIROLI A JS Gramat 21/08/2010	LAFARGUETTE C DOLPHYN M Gourdon	5'25"85 GALAN A FERRERE E CN Fleurance 09/08/1998	DE CAMPO E MONCASSIN M Gourdon	5'20"46 MEYZEN S VIERS A SC Gourdon 19/08/2000	GARRIGOU A PLANTE M Saint Céré	5'17"58 LOUBET V GRAU E SC Gourdon 08/08/2004	LOUBET S DESCOUSSE M Biars

Règlements nationaux

1 – <u>Coupe Régionale Interclubs 15 ans et moins de Natation Estivale</u> :
Les Comités Régionaux pourront organiser une Coupe Régionale Interclubs 15 ans et moins de Natation Estivale qui sera prise en compte pour le classement national des clubs.
<u>Catégories d'âge</u> :
Filles : 15 ans et moins (minimes, benjamines, poussines, avenir)
Garçons : 15 ans et moins (minimes, benjamins, poussins, avenir)
<u>Programme</u> :
Un jour, deux réunions. Bassin de 25 mètres.
Huit épreuves individuelles : 50, 100 et 200 mètres nage libre, 50 mètres papillon, 50 mètres dos, 50 mètres brasse, 100 et 200 mètres 4 nages.
Relais : 4 fois 50 nage libre, 4 fois (100 mètres 4 nages individuel), chaque nageur effectuant un 100 mètres 4 nages.
Le relais 4 fois (100 mètres 4 nages individuel) dispose désormais de sa propre cotation, et peut être déclaré comme tel sur Extranat.
<u>Règlement</u> :
Chaque équipe de club doit obligatoirement être complète (toutes les épreuves individuelles et les deux relais effectivement nagés) pour être classée.
Chaque équipe est composée de quatre ou cinq nageurs.
Si l'équipe est composée de 4 nageurs, chaque nageur participe aux deux relais et est engagé dans deux épreuves individuelles pour que l'équipe soit complète.
Si l'équipe est composée de 5 nageurs, la composition de l'équipe est libre avec un maximum de deux épreuves individuelles par nageur.
Une deuxième, et une énième équipe, peut être engagée sous réserve que la ou les équipe(s) précédente(s) soi(en)t complète(s), c'est à dire quatre ou cinq nageurs nageant les huit épreuves individuelles et les relais. Si une équipe n'est pas complète, elle peut être engagée mais ne sera pas prise en compte dans le classement.
<u>Classement</u> :
Le classement sera établi au cumul des points obtenus à la table de cotation FFN. Les points des relais ne seront pas doublés. Un classement masculin, féminin et général est publié.
<u>Additif régional</u> : Il est possible d'engager des équipes mixtes (garçons et filles d'un même club) ou bannières (nageurs/nageuses issus de clubs différents) pour cette compétition. Seules les performances individuelles des nageurs de ces équipes seront homologuées (sous réserve d'être titulaires du Pass'compétition pour les nageurs nés en 2004 et après).

2 – <u>Championnats Régionaux Interclubs toutes catégories de Natation Estivale</u> :
Les Comités Régionaux pourront organiser des Championnats Régionaux Interclubs toutes catégories de Natation Estivale qui seront pris en compte pour le classement national des clubs.
<u>Catégories d'âge</u> :
Filles : toutes catégories
Garçons : toutes catégories
<u>Programme</u> :
Un jour, deux réunions. Bassin de 25 mètres.
Dix épreuves individuelles : 50, 100 et 200 mètres nage libre, 50 et 100 mètres papillon, 50 et 100 mètres dos, 50 et 100 mètres brasse, 200 mètres 4 nages.
Relais : 4 fois 100 mètres nage libre, 4 fois 100 mètres 4 nages.
<u>Règlement</u> :
Chaque équipe de club doit obligatoirement être complète (toutes les épreuves individuelles et les deux relais effectivement nagés) pour être classée.
Chaque équipe est composée de cinq ou six nageurs.
Si l'équipe est composée de cinq nageurs, chaque nageur s'engage à deux épreuves individuelles et aux deux relais pour que l'équipe soit complète .
Si l'équipe est composée de six nageurs, la composition de l'équipe est libre, maximum 2 courses individuelles par nageur.
Une deuxième, et une énième, équipe peut être engagée, sous réserve que la ou les équipes précédentes soient complètes (cinq nageurs minimum). Une équipe n'est considérée comme complète que si toutes les épreuves individuelles et les deux relais sont nagés. Une équipe incomplète peut être engagée mais ne sera pas prise en compte dans le classement.

Classement :
Le classement s'effectue par addition des points obtenus à la table de cotation FFN. La cotation des relais n'est pas doublée. Un classement féminin, masculin, et général est publié.

3 - Règles communes à toutes les épreuves par équipes :
Un nageur transféré au cours de la saison d'un club d'hiver vers un club d'été ne peut participer à aucune compétition par équipes la saison sportive de son transfert (Interclubs minimes et moins, Interclubs toutes catégories et Coupe de France des régions), sauf s'il n'a pas été licencié la saison précédente.
Les nageurs nés en 2004 et après ne pourront homologuer leurs performances que s'ils sont titulaires du Pass'Compétition. De même, une équipe interclubs comportant un ou plusieurs nageurs nés en 2004 et après, non titulaires du Pass'Compétition, ne sera pas classée.
Additif régional : Les nageurs engagés dans une équipe interclubs et ne nageant **qu'une course individuelle** sans participer aux relais de leur équipe, auront la possibilité de s'engager à deux épreuves supplémentaires figurant au programme de la compétition.

Fiches d'engagement Super Trophée Sprint

Nom et Prénom : ..... Club : ..... Année : ..... M ou F (entourer la lettre correspondante) Groupe :	**Nom et Prénom** : ..... Club : ..... Année : ..... M ou F (entourer la lettre correspondante) Groupe : .....
Nom et Prénom : ..... Club : ..... Année : ..... M ou F (entourer la lettre correspondante) Groupe :	**Nom et Prénom** : ..... Club : ..... Année : ..... M ou F (entourer la lettre correspondante) Groupe : .....
Nom et Prénom : ..... Club : ..... Année : ..... M ou F (entourer la lettre correspondante) Groupe :	**Nom et Prénom** : ..... Club : ..... Année : ..... M ou F (entourer la lettre correspondante) Groupe : .....